This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932894 0

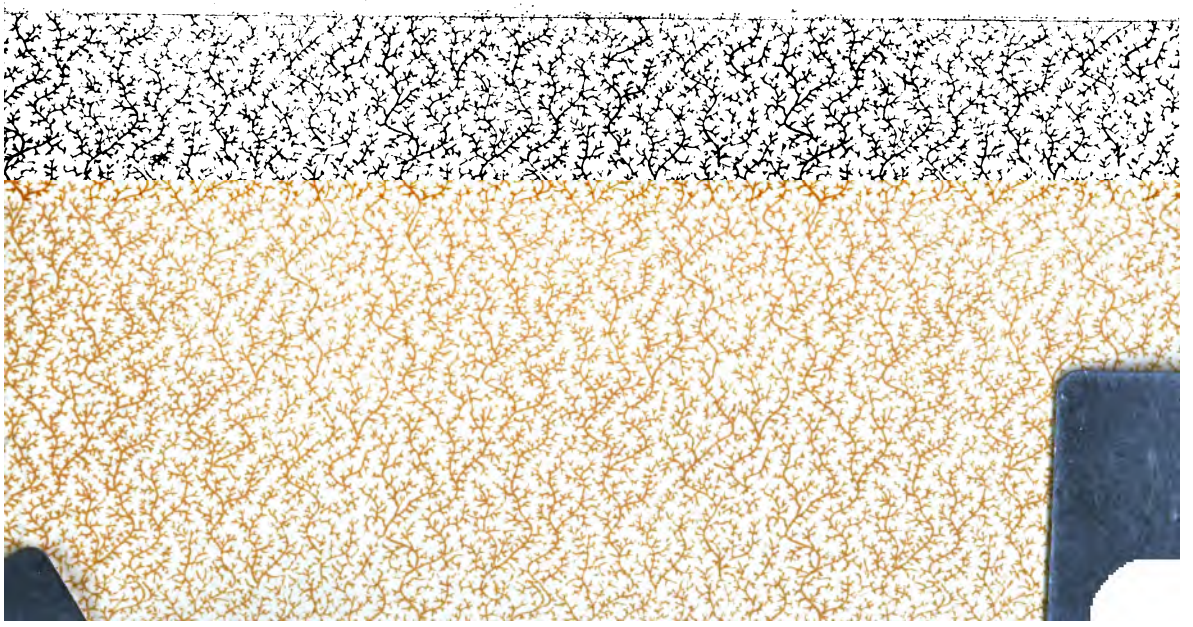

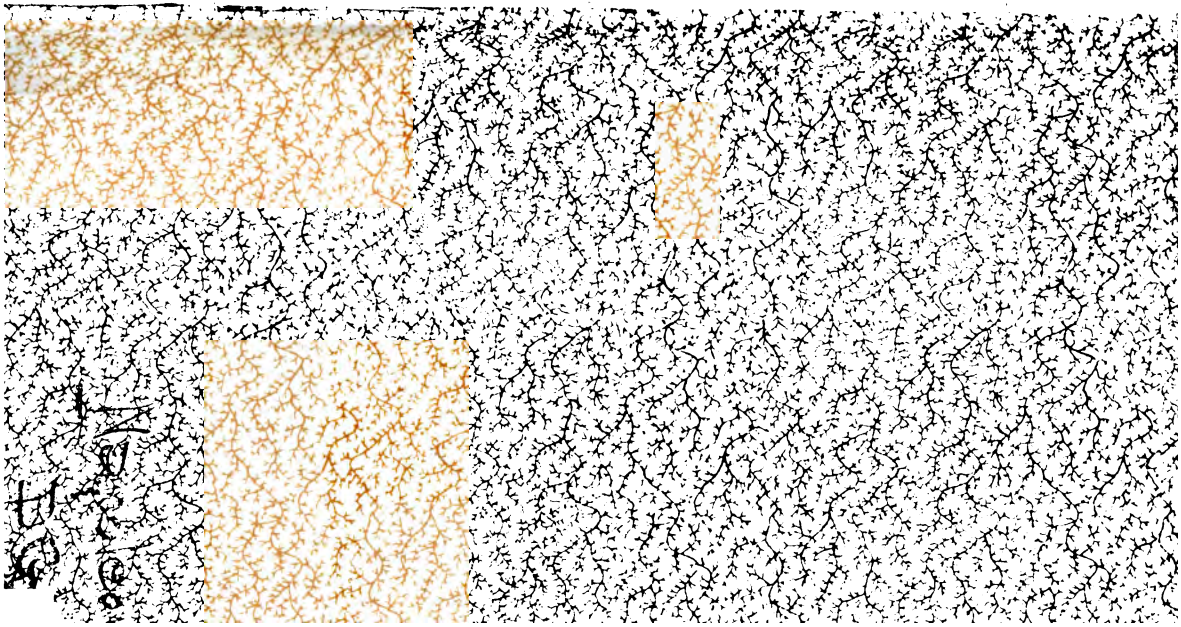

# PAROLES

ET

# FAITS REMARQUABLES

# DE NAPOLEON.

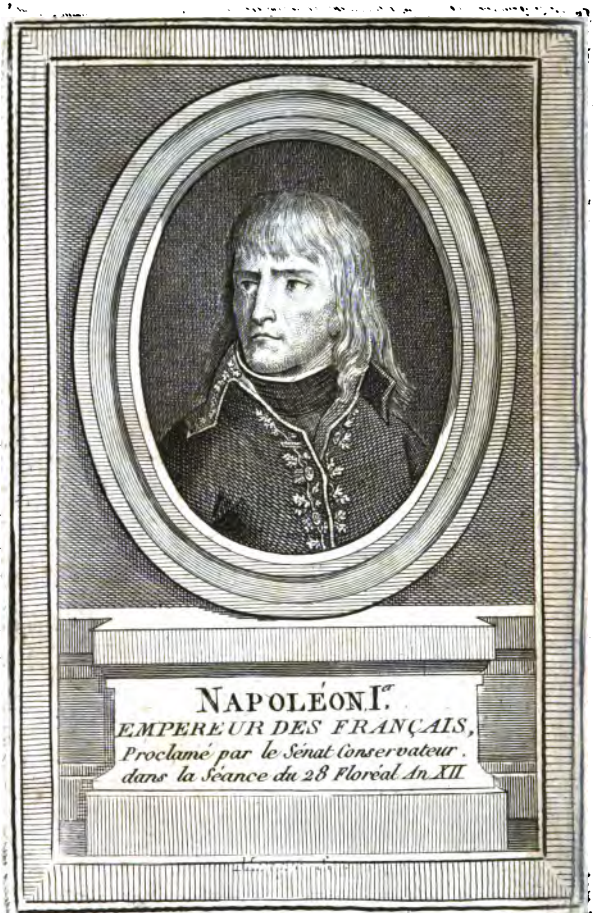

NAPOLÉON Ier.
EMPEREUR DES FRANÇAIS,
Proclamé par le Sénat-conservateur,
dans la Séance du 28 Floréal An XII.

# PAROLES

ET

# FAITS REMARQUABLES

# DE NAPOLÉON,

Empereur des Français et Roi d'Italie.

PRÉCÉDÉES d'une Notice sur sa vie et ses campagnes, depuis son entrée à l'Ecole-Militaire, jusques et compris les deux couronnemens.

C'est Nestor aux conseils, aux combats c'est Achille.

A PARIS,

Chez PILLOT, aîné, Libraire, sur le Pont-Neuf, n°. 12.

AN XIV. — 1805.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

# NOTICE

## SUR

# NAPOLÉON BONAPARTE.

BONAPARTE (*Napoléon*) naquit à Ajaccio, en Corse, le 16 août 1769. Conduit de bonne heure en France, il commença ses études à Brienne. Il obtint ensuite une place à l'École-Militaire, où l'éducation soignée qu'il y reçut, et son aptitude au travail, développèrent en lui les premiers germes de son génie et de ses talens.

Une place de sous-lieutenant dans le 1^er^. régiment d'artillerie, fut la récompense de ses travaux et le prix dû à son mérite.

*

Au commencement de la révolution il se trouva à Paris, où il cultivait en paix et dans l'étude, les arts et les talens utiles. Ce fut au siège de Toulon qu'il fit ses premières armes (1). Ce fut là, dis-je, qu'il déploya ces grandes qualités qui commencèrent à le faire distinguer de ses rivaux. Il n'avait alors que 23 ans. Les représentans du peuple (2), témoins de sa valeur, de son sang-froid imperturbable et de sa rare intelligence, le nommèrent général de brigade.

Après la prise de Toulon il se rendit à Nice, où il fut arrêté quelque

(1) Ce fut au siège d'une ville que *Turenne* commença sa carrière militaire, et fit presentir ce qu'il serait un jour.

(2) Barras et Fréron, ex-conventionnels.

tems après, comme terroriste, par l'ex-conventionnel Beffroi : on visita ses papiers avec une attention et une ardeur qui témoignaient combien ses ennemis désiraient de le trouver coupable ; mais on n'y trouva qu'une correspondance familière et sur des affaires indifférentes, des plans et des mémoires sur la guerre. Il fut mis en liberté. On voulut ensuite le faire sortir de son corps pour le faire passer dans l'infanterie. Il vint à Paris pour réclamer contre cette injustice, à l'époque où le représentant *Aubry* était à la tête de la partie militaire du comité de salut public. Malgré la justice et la bonté de sa cause, il n'obtint rien. Indigné du peu d'égards qu'on eût à ses réclamations, il sollicita la permission de se retirer à Constantinople : ce qui lui fut encore refusé.

Le 13 vendémiaire arriva : Bonaparte y servit sous les ordres de Barras; et sans sa prudence, cette journée eût été plus sanglante : il empêcha l'effusion du sang, en ne faisant tirer, pendant la nuit, qu'à poudre, pour effrayer les factieux qui s'insurgèrent dans cette journée, sans aucuns motifs, et sans aucun but bien connu.

Nommé ensuite général en chef de l'armé d'Italie, il alla prendre le commandement de cette armée qui n'excédait pas 56,000 hommes. Elle se tenait encore sur la défensive, sur les rochers stériles de Gènes. L'armée des Autrichiens, plus forte du tiers, avait environ 200,000 auxiliaires, tant de troupes régulières, que de milices armées, fournies par le pape et les rois de Sardaigne et de Naples.

Le général Beaulieu, qui commandait alors en Italie les armées des princes coalisés, voulant déloger les français de l'état de Gènes, les fit attaquer le 22 germinal an 4 à la pointe du jour. On combattit de part et d'autre avec ardeur; et le succès était encore douteux, lorsque le général Massena, tombant sur les flancs et les derrières de l'armée autrichienne et piémontaise, y répandit l'épouvante et la mort. Deux généraux ennemis ayant été blessés, la déroute devint complète: 1500 hommes restèrent sur le champ de bataille, et 2500 prisonniers furent, avec plusieurs drapeaux, le prix de la victoire. Les français ayant poursuivi les autrichiens, entrèrent le lendemain dans Carrare où l'on porta le quartier-général.

La bataille de Millésimo, que les

français gagnèrent à la suite des divers mouvemens exécutés par plusieurs divisions, et dans laquelle on fit 9,000 prisonniers, leur fournit des vivres et des munitions, et leur ouvrit la route pour de nouveaux succès.

Après une suite de victoires non interrompue, les autrichiens, battus quatre jours de suite, se retirèrent au-delà d'Acqui, et replièrent tous les postes de Voltri et de la Bochetta. Le général Augereau attaqua les redoutes qui protégeaient le camp retranché de Ceva, défendu par les piémontais, qui l'évacuèrent pendant la nuit, après s'être battus tout le jour. Le général Serrurier entra le lendemain dans Ceva, dont il fit investir la citadelle.

Bonaparte ne donnait point de relâche à l'ennemi. La bataille de Mondovi, livrée le 3 floréal aux pié-

montais, et la prise de plusieurs villes, ajoutèrent de nouveaux trophées à ceux qu'il avait élevés à sa gloire. Une armistice que le roi de Sardaigne acheta en livrant les forteresses de Tortone et de Coni, furent la récompense et la suite de ces succès. Cette suspension d'armes, en permettant aux français de tourner leurs forces contre les autrichiens, procura à la cour de Turin la facilité de négocier un traité de paix.

L'armée autrichienne, après avoir passé le Pô à Valence, avait pris des positions propres à défendre l'entrée du Milanais. L'ennemi regardait ce fleuve comme une barrière capable d'arrêter les français; mais ceux-ci exécutèrent avec la plus grande intrépidité le passage de ce fleuve, qui fut suivi du combat de Sombio, village que les autrichiens, malgré leurs

retranchemens, furent forcés d'évacuer précipitamment. Le lendemain ils essuyèrent un autre échec sous Casal, dont le général Berthier s'empara.

Le duc de Parme voyant ses états sur le point d'être envahis, fit demander et obtint une suspension d'armes, qui lui fut accordée au moyen d'une contribution militaire.

Les autrichiens, battant en retraite, entrèrent dans Lodi. Un combat livré sous les murs de cette ville, les en délogea. Le général Beaulieu, avec toute son armée rangée en bataille sur la rive gauche de l'Adda, défendait le passage du pont qu'il n'avait pas eu le tems de couper, et de-là il commandait la ville, où les français ne furent pas plutôt entrés qu'il la fit canonner fortement.

Bonaparte fit placer deux pièces

de canon sous le feu de l'ennemi, et à l'entrée du pont la canonnade fut très-vive de part et d'autre pendant plusieurs heures. Un corps de 4000 grenadiers français, ayant à sa tête le 2e. bataillon de carabiniers, se présenta devant le pont, qui avait 100 toises de longueur, et que défendaient 10,000 hommes tant d'infanterie que de cavalerie. La charge fut battue, et la troupe s'élança avec la rapidité de l'éclair.

Le feu que vomissaient les batteries et la mousqueterie des ennemis, arrêta un instant la tête de la colonne, malgré son intrépidité, et faillit même l'ébranler. Les généraux Berthier, Massena, et plusieurs autres officiers supérieurs sentant toute l'importance du moment; se mirent à la tête des soldats: les pièces des autrichiens furent enlevées, leur ordre de

bataille rompue, et leur déroute complète. Le général Beaulieu s'enfuit avec les débris de son armée, et traversa les états de Venise, dont plusieurs villes lui fermèrent leurs portes.

La nouvelle du passage du Pô arrivée à Milan, l'archiduc et l'archiduchesse quittèrent cette ville; où Bonaparte fit son entrée le 26 floréal. Les scellés furent mis sur toutes les caisses publiques, et une contribution provisoire fut imposée sur les habitans.

Un armistice fut ensuite conclu avec le souverain de Modène, moyennant 7,500,000 liv., à fournir tant en argent, qu'en denrées et munitions de guerre.

Plusieurs soulèvemens qui eurent lieu à Lodi et à Pavie, furent aussitôt réprimés par la punition des coupables, et la prise de plusieurs ôtages.

Après la bataille de Lodi, Beaulieu se retira derrière le Mincio. Bientôt les français lui enlevèrent Borghetto et Peschiera. A l'exception de Mantoue, les autrichiens furent entièrement chassés d'Italie.

A son entrée dans l'état vénitien, Bonaparte annonça par une proclamation, qu'il n'avait d'autre intention que de poursuivre l'ennemi, et promit que la religion, le gouvernement, les propriétés seraient respectés, et que tout ce que l'on fournirait à l'armée, serait exactement payé en argent.

Après le combat de Borghetto, le passage du Mincio, et la fuite de l'ennemi dans le Tyrol, les français investirent la ville de Mantoue, et obligèrent les ennemis à se retirer dans le corps de la place.

Les fiefs impériaux s'étant soule-

vés, furent réprimés avec la même sévérité qu'on avait employée contre Lodi et Pavie.

Le roi de Naples ayant alors conclu un armistice avec Bonaparte, il ne resta plus de tous les princes d'Italie entrés dans la coalition contre la France, que le pape. Le 5 messidor, un armistice fut conclu avec le pape, qui abandonnait aux français les légations de Bologne, de Ferrare et la citadelle d'Ancone, et qui s'obligeait à payer à la France 21 millions de livres, et à donner plusieurs vases, statues, manuscrits, etc.

Après la défaite de l'armée impériale sur le Mincio, on ouvrit la tranchée devant le château de Milan, qui capitula le 11 messidor.

Une division de l'armée française se porta sur Livourne, où le pavillon français avait été insulté. Elle y entra

le 10 messidor : toutes les marchandises qui appartenaient aux Anglais, évaluées à dix millions furent confisquées.

Cependant les autrichiens, retirés dans le Tyrol, avaient reçu de nombreux renforts et un nouveau général. L'intention de Wurmser étant de débloquer Mantoue, et de reporter la guerre dans le Milanais, il avait fait avancer une forte colonne sur Salo, qu'ainsi que Breschia, il avait enlevé aux français. Une autre colonne, ayant forcé leur poste de la Corona, avait passé le lac Garda et l'Adige; et par ce mouvement, avait contraint l'armée française d'évacuer Vérone.

Bonaparte avait rassemblé toutes ses forces sur Roverbello, pour soutenir le siége de Mantoue. D'après les dispositions de l'ennemi, il fallait

lever promptement le siége de Mantoue ; repasser sur-le-champ le Mincio, et ne pas donner le tems aux autrichiens d'envelopper l'armée française. Le tout fut exécuté : la fortune seconda ce projet. Les français reprirent Salo, qu'ils furent cependant forcés d'abandonner une seconde fois, mais qu'ils reprirent encore. Ils battirent l'ennemi à Lonado, rentrèrent aussi dans Castiglione et Brescia, et s'emparèrent de Saint-Ozeto et de Gavardo, et firent 1800 prisonniers.

Les bornes de cette notice ne nous permettant pas de donner le détail d'un nombre infini de batailles ou de combats dans lesquels les français eurent presque toujours l'avantage, et qui furent suivis de la prise de plusieurs postes importans, nous nous empressons de porter l'attention du

lecteur sur une action des plus mémorables d'une campagne à jamais célèbre.

Après la dernière des nombreuses défaites qu'il essuya, le général Wurmser s'était jeté dans Mantoue avec les débris de son armée. Mais l'ennemi en eut bientôt formé une nouvelle, forte de 40,000 hommes, commandée par le feld-maréchal Alvinzy; et sur l'avis de quelques mouvemens, il avait envoyé un régiment de croates et quelques régimens hongrois dans le village d'Arcole que sa position au milieu des marais et des canaux rendait extrêmement fort.

Les divisions Augereau et Massena, ayant passé l'Adige, culbutèrent quelques avant-postes de l'ennemi. Celle d'Augereau fut arrêtée au village d'Arcole par un canal, des bat-

teries de l'ennemi, et un petit pont défendu par plusieurs maisons crénelées, d'où l'on faisait un feu terrible. Les français se portèrent à plusieurs reprises au pas de charge pour enlever le pont; mais ils furent repoussés. Le général Augereau, pour engager la colonne à le suivre, prit un drapeau à la main, et le portant jusqu'à l'extrémité du pont, il y resta sans que cet acte de dévouement servit à produire aucun effet. Bonaparte s'y porta ensuite avec tout son état-major. Il rappelle aux troupes françaises qu'elles étaient les mêmes qui avaient forcé le pont de Lodi. Il descendit de cheval, prit un drapeau, et s'écria : suivez votre général. La colonne alors s'ébranla ; mais à trente pas du pont le feu terrible de l'ennemi la fit reculer. Tout l'état-major fut culbuté ; Bonaparte lui-même fut

renversé dans un marais d'où l'on eut beaucoup de peine à le retirer. Aussitôt après la colonne se rallia, et l'ennemi n'osa sortir de ses retranchemens. Après plusieurs combats, l'ennemi ayant été cerné, fut forcé dans Arcole.

Les autrichiens, par une suite de leur défaite à Arcole, perdirent plusieurs postes importans. Cependant le général Alvinzy s'étant retiré dans le Tyrol, où l'on ne put le poursuivre, eut le tems d'y recréer, en quelque sorte, une troisième armée : on lui avait envoyé des troupes en poste.

Bonaparte ayant à se plaindre des Vénitiens qui avaient prodigué tous leurs soins à l'armée ennemie, fit occuper le château et la ville de Bergame.

Le plan de l'ennemi était toujours

le même. Il consistait à forcer la ligne de défense des français; à pénétrer par quelque point; à se jeter vers Mantoue; à débloquer cette ville, et à changer le théâtre de la guerre. Bonaparte fit toutes ses dispositions pour le déjouer. On livre six combats et deux batailles, celles de Rivoli et de la Favorite. La première dura deux jours, et l'ennemi fut complètement battu. Dans la seconde, le général Provera fut cerné avec toute sa colonne : Sa troupe, forte de 6000 hommes d'infanterie et de 700 hommes de cavalerie, fut faite prisonnière; mais on lui accorda les honneurs de la guerre. D'autres efforts que fit l'ennemi, n'ayant pas obtenu plus de succès, le général Wurmser, n'espérant plus aucun secours, se vit forcé de rendre la citadelle et la ville de Mantoue, dont

la capitulation fut signée le 14 pluviose an 5.

L'armistice conclu avec la cour de Rome, ayant été rompu par cette puissance, l'armée française entra sur le territoire du pape, et s'empara de la plus grande partie des états de l'église. Il ne restait plus au pape que la Sabine, le patrimoine de Saint-Pierre et la campagne de Rome, qui se détermina à signer un traité de paix définitif le 1^er^. ventose an 5.

Bonaparte, n'ayant plus rien à craindre du côté de Rome, se rendit dans les états vénitiens, afin de prendre les dispositions nécessaires pour porter un coup décisif à l'ennemi.

Depuis la bataille de Rivoli, l'armée d'Italie occupait les bords de la Piave et du Lavisio. L'armée de

l'empereur, alors commandée par le prince Charles, gardait l'autre rive.

Après les passages de la Piave, du Tagliamento, et la prise de Gradisca par l'armée française, Bonaparte fit avancer ses troupes contre Goritz, où il entra le 1^er^. germinal.

En mettant en mouvement l'armée française pour se porter dans la Carinthie, Bonaparte dirigea plusieurs colonnes sur le Tyrol, qui enveloppèrent les corps ennemis qui se trouvèrent sur les lavis, et firent 4000 prisonniers. Les français, après une suite de combats, où ils eurent toujours l'avantage, entrèrent dans Botzen et dans Brixen : la gorge d'Inspruck fut ensuite attaquée, et forcée après une canonnade de quelques instans.

Cependant l'empereur voyant sa capitale menacée, fit lever en masse

les Tyroliens, qui, unis aux nouveaux bataillons du Rhin, se présentèrent aux français, lesquels affaiblis par les garnisons qu'il avait fallu mettre dans les villes dont ils s'étaient emparés, furent obligés de rétrograder et de serrer leurs lignes. Le machiavélisme du gouvernement vénitien, et le peu de fondement qu'on devait établir sur la paix faite avec divers princes de l'Italie, étaient encore à redouter dans ces circonstances.

Ces considérations, quoique très-puissantes, n'empchêèrent pas Bonaparte de pousser si vivement ses opérations, que les généraux autrichiens, Bellegarde et Melvelt vinrent le trouver à Jundenbourg, où ils lui remirent une note de l'empereur, d'après laquelle les conditions d'une suspension d'armes furent arrêtées

le 19 germinal an 5, et les préliminaires de la paix, signés le 29 du même mois, au chateau d'Eckenwald, près de Lioben, en Stirie. Les bases des stipulations consistaient dans la renonciation à la Belgique par l'Empereur, la reconnaissance des limites de la France, telles qu'elles avaient été décretées par la Convention nationale, et dans l'établissement et l'indépendance d'une république en Lombardie.

Les préliminaires de la paix signés, Bonaparte s'occupa des moyens d'obtenir satisfaction ou de tirer vengeance du gouvernement de Venise, à qui le gouvernement français reprochait les attentats les plus graves. Le résultat fut que cette république passa sous les lois d'un monarque, et que son gouvernement fut entièrement dissous. La république de

Gènes ne tarda pas à éprouver aussi une espèce de révolution, et changea son nom en celui de république Ligurienne.

Bonaparte, après avoir terminé glorieusement ses campagnes en Italie, se disposa à l'expédition d'Egypte. Sa flotte et le convoi qu'elle protégeait, mirent à la voile le 30 floréal an 6, de Toulon. Plusieurs divisions, tant de bâtimens de guerre que de transport, s'étant heureusement réunis à l'escadre; celle-ci, qui se montait à 4 ou 500 voiles, cingla vers Malte, dont elle s'empara; delà poursuivant sa route, elle se trouva le 7 messidor à la vue des côtes de Candie, le 11 sur les côtes d'Afrique, et le 12 au soir devant Alexandrie; le 13 on entra dans la rade, où l'escadre anglaise avait mouillé trois jours auparavant,

croyant trouver la nôtre. Le débarquement eut lieu dans la nuit même, malgré la mauvaise disposition de la mer et du vent. Bonaparte descendit sur une galère, à la suite des colonnes, à 11 heures du soir.

Le 14, on se prépara à l'attaque d'Alexandrie, qu'on parvint bientôt à emporter de vive force.

Bonaparte voulant profiter de la terreur qu'inspirait l'armée Française et marcher contre les mamelucks, avant qu'ils eussent le tems de former un plan de défense ou d'attaque, se porta sans délai sur le Caire, par le desert de Demenhour; l'armée arrivée à Demenhour, le 20 messidor, en partit le lendemain pour se rendre à Rahmainel. Enfin elle découvre le Nil. Dans sa marche elle rencontra un corps de 800 mamelucks, qu'elle força de se re-

tirer après une canonade assez vive.

Au village de Chebriesse, elle met en déroute 4000 mamelucks.

Cet avantage fut suivi d'une victoire éclatante remportée sur Maurad Bey, à la tête de 6000 mamelucks et d'une foule d'arabes et de fellahs, retranchés au village d'Embabé, vis-à-vis de Boulac.

L'armée, parvenue jusqu'à Gizeh, les grands du Caire se présentèrent à Bonaparte, auquel ils demandèrent protection pour leur ville. Bonaparte y fit son entrée le 4 thermidor, après avoir fait précéder son entrée d'une proclamation dans laquelle il offrait justice et sûreté aux habitans, et le libre exercice de leur religion. Après avoir resté au Caire le tems suffisant pour assurer sa nouvelle conquête, il se mit en marche pour finir de s'emparer de toute l'Egypte, et chas-

ser entièrement Ibrahim Bey et son armée qui fuyaient vers la Syrie.

Pendant que Bonaparte poursuivait Ibrahim, un événement funeste lui rendit à lui-même sa retraite impossible. C'est suffisamment annoncer le combat du 14 thermidor, combat où notre escadre fut défaite dans la rade d'Aboukir. Ce désastre ne retarda point la marche et les succès de Bonaparte; et après une suite de combats dans lesquels les français eurent toujours l'avantage, l'armée se mit en marche pour la Syrie, franchit les déserts, et entra dans les plaines de Gazah, où son approche seul fit disparaître l'ennemi. La prise de cette ville entraîna celle de Jaffa, qui fut emportée d'assaut après un siège de quelques jours.

En quittant cette place, l'armée marcha sur Zéte. La division du gé-

néral Kléber s'étant portée sur Caeffa, s'en empara. Une assez grande quantité de munitions de bouche étaient déposées dans cette place, d'où l'on marcha sur Jean-d'Acre. On ouvrit la tranchée, et le blocus fut établi de manière à repousser les sorties avec avantage, et à intercepter toute communication.

Djerzar, à qui le grand seigneur avait confié le commandement de cette place, avait adressé des émissaires aux naplousains et aux villes de Saïde, de Damas et d'Alep. Il leur avait fait aussi passer beaucoup d'argent pour faire lever tous les musulmans en état de porter les armes, afin, disait-il, de marcher contre les infidèles. Cet appel produisit son effet.

Bonaparte se décida à les faire attaquer sur tous les points. Arrivé à la vue du Mont-Thabor, le combat

commença à s'engager: on se battit d'abord de part et d'autre avec un acharnement égal; mais il fallut céder enfin à la bravoure française; et l'ennemi, pressé de tous côtés, après une perte considérable, prit la fuite.

Bonaparte, après cette victoire, revint devant Acre, mais la peste dans cette ville, la saison des débarquemens arrivée, et la nouvelle de quelques séditions en Egypte le déterminèrent à lever le siège de cette place. En effet, il fut levé le premier prairial après 60 jours de tranchée ouverte.

Après des victoires sans nombre, Bonaparte était parvenu à soumettre toute l'Egypte. Il voulait poursuivre ses conquêtes, lorsque des nouvelles qu'il reçut d'Europe, lui firent changer ses projets. Il se détermina à re-

passer en France : il fixa son départ pour le 5 fructidor, qui n'eut lieu que le 7. Le général Berthier fut seul instruit du secret. Il laissa le commandement de l'armée au général Kleber, par une lettre qu'il ne devait ouvrir que vingt-quatre heures après sa réception.

Après une longue navigation, Bonaparte débarqué à Fréjus le 17 vendémiaire, arriva à Paris le 23, où, comme sur sa route, les témoignages de l'allégresse publique lui furent prodigués.

La nécessité d'un changement total frappa vivement le héros de l'Italie. Le pouvoir exécutif était avili, et le corps législatif, ou du moins le conseil des 500 était détesté. La guerre civile, ou la plus épouvantable tyrannie en devait être la suite. Pour prévenir un pareil désastre, il fallait

l'accord de la prudence et de la force : Bonaparte et Sieyes s'entendirent, et l'heure de la délivrance sonna.

Le 18 brumaire, les membres du conseil des anciens extraordinairement convoqués, se réunirent à 7 heures du matin dans le lieu de leurs séances. Un des inspecteurs de la salle ayant exposé les motifs de cette convocation, le dangers que courait la chose publique, proposa et fit adopter un projet de résolution qui transféra le corps législatif à Saint-Cloud, et chargea Bonaparte de l'exécution du décret.

A neuf heures du matin, la majorité du directoire ignorait encore ce qui s'était passé. A dix heures, la majorité, composée de Barras, Gohier et Moulins, manda le général Lefebvre, commandant de la 17e. division. Celui-ci répondit qu'il n'avait

plus de compte à rendre qu'à Bonaparte, qui était devenu son chef. Sieyes et Roger-Ducos se rendirent aussitôt au palais des Tuileries.

On avait rassemblé de très-bonne heure un grand nombre de troupes dans le vaste jardin de ce palais : Bonaparte les passa en revue et leur déclara qu'il n'avait accepté le commandement, que pour assurer à la France le fruit de ses victoires.

Les dispositions les plus sages et les mieux combinées avaient été prises pour assurer l'exécution du plan. La garde du corps législatif, celle du directoire, les troupes de ligne, pleines de confiance dans leurs chefs, animées du desir de voir finir de continuelles convulsions, dont elles ressentaient les effets, furent rassemblées au château de St.-Cloud, où se réunirent les deux conseils à l'heure indiquée.

La séance du conseil des cinq-cents fut des plus orageuses : Bonaparte faillit y être poignardé, après un discours des plus éloquens, dans lequel il représenta les dangers imminens où se trouvait la patrie, et en engageant le conseil à y apporter un prompt secours. Les cris, à bas le dictateur! se firent entendre de tous les points de la salle. Le président, Lucien Bonaparte voulut justifier la démarche de son frère, contre lequel on vomissait de dégoûtantes injures, et ne pouvant y parvenir, il quitta le fauteuil.

La disparution du président fut le signal de la dissolution du conseil. Après plusieurs invitations aux membres du conseil de se retirer, et sur leurs refus, les grenadiers entrèrent dans la salle au pas de charge et au

son du tambour, et les forcèrent de l'évacuer.

Cependant un grand nombre de membres du conseil des cinq-cents, ayant leur président à leur tête, rentrèrent, à neuf heures du soir, dans leur salle. Une commission de cinq membres fut chargée de présenter des mesures de salut public. A 11 heures, son rapporteur vint entretenir le conseil de la nécessité d'établir un ordre de choses intermédiaire et provisoire, jusqu'à ce qu'on eût réformé les vices que l'expérience avait fait découvrir dans la constitution. Un projet de résolution fut adopté, portant, art. 1 : *Il n'y a plus de directoire exéc.* Par l'ar. 2, le corps législatif créa provisoirement une commission consulaire exécutive, composée de Bonaparte, Sieyes et Roger-

* *

Ducos. Le conseil des anciens s'empressa d'adopter ces résolutions.

Trois mois après l'établissement du gouvernement provisoire, Bonaparte, nommé premier consul, s'occupa des moyens de rétablir la paix sur le continent et sur les mers. Les ennemis de la France refusèrent d'adhérer aux propositions modérées qu'il leur fit. Il fallut alors se préparer à de nouveaux combats, et commencer une nouvelle campagne. Avant de l'ouvrir, Bonaparte voulut pacifier la Vendée ; ses efforts, pour y parvenir, furent couronnés du plus grand succès. L'armée du Rhin reprit l'offensive, conquit la Suabe et la Bavière, et fit à l'ennemi 20,000 prisonniers.

Une armée de réserve fut formée pour passer en Italie. Bonaparte en dirigea tous les mouvemens. Cette

armée, après avoir franchi tous les passages, et culbuté tout ce qui était devant elle, se trouva le 25 prairial, devant le village de Marengo, où se donna la bataille de ce nom; bataille long-tems disputée, et dont le gain fut dû à Bonaparte, qui y déploya tout-à-la-fois les qualités du tacticien et du guerrier consommé.

Le résultat de cette bataille fut une convention conclue avec l'armée autrichienne. Bonaparte retourna ensuite à Milan, où après avoir réorganisé la république cisalpine, il partit pour Paris, où il fut reçu au milieu des acclamations de l'allégresse publique.

Le 9 thermidor, des préliminaires de paix furent signés à Paris par les consuls et le comte de Saint-Julien, envoyé de l'empereur; préliminaires qui furent bientôt suivis de la signa-

ture de la paix à Lunéville avec l'empereur, par Joseph Bonaparte et M. Cobentzel.

Au milieu de ses grands desseins, et dans l'intervalle de leur exécution, le poignard des ennemis de la France, conduit par le cabinet anglais, fut dirigé contre le cœur de Bonaparte; mais deux fois le bonheur de la France voulut que ces conspirations furent déjouées, et que la honte en retombât sur ceux qui les avaient si lâchement combinées.

Après la signature de la paix avec l'Autriche à Lunéville, Bonaparte voulut pacifier les mers. Des propositions de paix furent faites au cabinet britannique, par l'entremise de M. Otto. Des préliminaires furent signés à Londres le 9 vendémiaire an 10, qui furent suivis enfin d'un

traité définitif de paix, signé à Amiens le 4 germinal suivant.

Dans le même mois que Bonaparte signait le traité définitif de la paix avec l'Angleterre, il concluait un concordat avec le pape. Ce concordat, en rassurant les consciences timorées, parvint à étouffer les feux mal éteints de la Vendée, et à rétablir la paix et la concorde parmi les ministres dissidens de la religion. Cet acte, un des plus importans qui eussent encore été faits, acheva d'adoucir les esprits, et contribua à affermir les ressorts du gouvernement.

La reconnaissance de si grands bienfaits, et le besoin qui se faisait sentir de plus en plus de centraliser le gouvernement, déterminèrent le premier corps de l'état et le peuple français à nommer Bonaparte consul à vie. Ce consentement, si prompt et

si unanime, ne parut point étonnant. On voulait une fixité dans l'ordre politique, et on commençait à sentir qu'une dynastie n'était point une génération divine. Le système contraire aurait perpétué la confusion dans les rapports politiques, et il était tems enfin de mettre des bornes à des prétentions qui n'avaient plus aucun fondement légitime.

Presqu'à cette même époque, des traités de paix furent conclus avec le dey d'Alger et avec la Porte Ottomane; la république cisalpine réorganisée, et Bonaparte nommé président de cette république, sous le nom de république italienne.

Les troubles et les divisions qui partageaient la Suisse depuis trois ans, attirèrent les regards et la sollicitude du premier consul. Il voulut d'abord s'aider des voies de la con-

cliation, pour mettre fin à des désordres, suite inévitable des desseins perfides de nos ennemis. Voyant que toutes propositions conciliatoires étaient rejetées, il se détermina à appuyer la raison par la force : des troupes françaises furent envoyées en Suisse. Après quelques légers combats et des négociations sages et modérées, tout rentra dans l'ordre. C'est à Bonaparte que la Suisse est redevable du calme dont elle jouit, et qui jamais n'eût dû être troublé.

Après la pacification de la Suisse, le génie de Bonaparte se reporta sur le commerce et les manufactures de la France. Il partit pour les départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure et de l'Oise. Son voyage dans ces départemens forme une époque aussi mémorable que glorieuse dans les fastes de l'industrie française. Ce

voyage fut une véritable campagne dans le domaine des manufactures; et là, comme dans les armées, sa présence commanda des prodiges. Il fit plus pour l'industrie, que s'il eût répandu des millions; il porta dans les rangs des manufacturiers, l'ardeur l'émulation, la soif des victoires. Il créa pour les fabricans français un nouvel orgueil; il leur révéla le secret de leurs forces en centuplant leurs moyens, et il laissa dans tous les ateliers des souvenirs profonds qui, tracés d'âge en âge, formeront une source inépuisable d'émulation, de gloire et de prospérité.

Cependant le traité de paix conclu à Amiens avec le ministère britannique, ne fut pas de longue durée. L'Angleterre qui ne voyait dans la prospérité de la France, qu'un obstacle à ses projets, et un frein à son

ambition, chercha un prétexte de rompre. Elle refusa d'évacuer Malthe, et prétendit que la France faisait des armemens secrets. Bonaparte chercha en vain tous les moyens de concilier, qui pourraient s'accorder avec la puissance et la majesté du gouvernement français. L'ambassadeur anglais partit de Paris, et le nôtre quitta en même-tems Londres. Sans aucune déclaration préalable de guerre, l'Angleterre commença ses hostilités; et prévoyant que l'électorat de Hanovre serait le premier pays où se porterait l'armée française, elle y envoya une proclamation, et y ordonna une levée en masse, à la tête de laquelle elle mit le duc de Cambridge.

L'armée française entra dans la Hanovre; et malgré la proclamation, la levée en masse, l'armée hano-

vrienne, et le duc de Cambridge, elle s'empara de tout le pays. Cette conquête fut celle d'un moment. L'armée hanovrienne dissoute, le fameux duc prit la fuite, et se sauva en Angleterre pour y porter la nouvelle de la réduction du pays.

Dans cet intervalle, Bonaparte, toujours jaloux de raviver le commerce, de faire fleurir les arts, et de répandre par-tout ses bienfaits, entreprit un voyage dans les départemens réunis de la Belgique. Sa conduite dans ce voyage ne tendit qu'à un seul but, celui de voir par lui-même le mal à réparer, le bien à faire, les encouragemens à donner, et sur-tout l'aisance et le bonheur à répandre par-tout. Aussi chacun de ses pas fut marqué par un bienfait, et chaque jour il pût s'écrier: je n'ai point perdu ma journée! Il visita toutes les manufactures; se fit rendre

compte de leurs procédés; ranima par sa présence l'émulation des manufacturiers, encouragea les fonctionnaires publics dans leurs devoirs, les administrateurs civils et militaires dans leurs travaux; conçut de nouveaux moyens d'amélioration, et porta enfin dans toutes les veines du corps social la vie et la circulation.

Au retour de son voyage, une nouvelle conspiration des ennemis de la France soudoyés par l'Angleterre, s'apprêtait, en l'assassinant, à replonger la France dans les désordres de l'anarchie. Le complot fut déjoué, les agens arrêtés et mis en jugement. Après une instruction publique, quelques-uns furent condamnés à mort, et les autres détenus. Bonaparte, toujours grand, pardonna à quelques-uns, et abandonna les autres au glaive de la loi.

Le peuple français et les grands corps de l'état sentant enfin que, tant que le gouvernement ne serait point centralisé dans une seule famille, il serait toujours un point de mire pour les ambitieux, résolut enfin de mettre un terme à toutes ces espérances sacrilèges, en élevant Bonaparte à la dignité d'empereur, et en sanctionnant l'hérédité du pouvoir dans sa famille. En conséquence le vœu unanime des Français le proclama empereur, et assura à sa famille la succession au trône impérial.

# PAROLES

ET

# FAITS REMARQUABLES

# DE NAPOLÉON.

BONAPARTE, à l'Ecole Militaire, où il passa ses premières années, se fit remarquer par l'austérité de son caractère et de ses mœurs, ce qui lui avait fait quelques ennemis parmi ses camarades.

Lié d'amitié avec un des élèves de cette école, ce dernier forma d'autres liaisons avec quelques camarades un peu relâchés, dont les principes déplurent à Bonaparte. Après lui avoir fait quelques observations sur l'incon-

venance de ces liaisons, il lui dit un jour : *Monsieur, vous avez des liaisons que je n'approuve pas ; j'ai réussi à conserver vos mœurs pures, et vos nouveaux amis vous perdront. Choisissez donc entr'eux et moi, je ne vous laisse point de milieu ; il faut être homme et vous décider.*

Sur la réponse que lui fit cet ami, qu'il était toujours le même, et toujours son ami, Bonaparte, sûr de son fait, lui répétait toujours : *Choisissez, monsieur, choisissez, et comptez ceci pour un premier avis.*

A quelque tems de-là il l'avertit une seconde fois : toujours même réponse ; enfin il lui dit sèchement : *Monsieur, vous avez méprisé les avis de l'amitié, c'est renoncer à la mienne ; ne me parlez de votre vie.*

---

Bonaparte n'avait que 26 ans, lors-

qu'il fut promu au grade de général en chef de l'armée d'Italie. Un de ses amis le voyant partir pour cette armée, lui dit : *Tu es bien jeune pour aller commander une armée. — J'en reviendrai vieux*, lui répondit-il. Mot plein de sens, et qui pouvait faire préjuger les prodiges de valeur, de tactique et de sagesse qu'il ferait à la tête des troupes françaises.

---

Ce fut dans le mois de germinal an 4, que Bonaparte partit pour commander l'armée d'Italie, Cette armée, composée de 20,000 hommes, qui défendaient depuis trois ans avec un courage vraiment héroïque, les sommets des Alpes et des Apennins, présentait un spectacle affligeant, et accusateur de l'insouciance des gouvernans, par le dénuement presque général de tous

les objets de première nécessité. Bonaparte, pour relever le courage de ces troupes harcelées par l'ennemi et les besoins les plus pressans, leur adressa une proclamation où l'on remarque les phrases suivantes :

« Soldats! ce n'est plus une guerre » défensive, c'est une guerre d'invasion, ce sont des conquêtes que vous » allez faire. Point d'équipages, point » de magasins. Vous êtes sans artillerie, sans habits, sans souliers, sans » solde; vous manquez de tout, mais » vous êtes riches en courage. Eh bien! » voilà vos magasins. Vous avez du fer » et du plomb; marchons, et dans peu » ils seront à vous (il leur montrait les » les champs fertiles du Piémont et de » la Lombardie). L'ennemi est quatre » fois plus nombreux que nous, nous » en acquerrons plus de gloire, etc. »

Bonaparte n'était encore que simple officier dans le premier régiment d'artillerie, lorsqu'il fut envoyé à Toulon. Ce fut au siège de cette ville, qu'il commença à faire entrevoir ce qu'il serait un jour. Un représentant du peuple ayant condamné le placement d'une batterie, il se permit de lui dire : *Mêlez-vous de votre métier de représentant; et laissez-moi faire le mien d'artilleur; cette batterie restera là, et je réponds du succès sur ma tête.* Cette fermeté de Bonaparte pouvait lui coûter cher, sans la modération de celui à qui il fit cette réponse.

Actif et plein d'ardeur pour le travail, une grande partie de la nuit est

employée à compenser la brièveté du jour. Etant à Nice, où il se rendit après la prise de Toulon, un de ses amis alla le trouver au milieu de la nuit, pour quelques renseignemens urgens. Quelle fut sa surprise de le trouver tout habillé, occoupé à travailler au milieu d'une foule de plans, de cartes, de livres ouverts. — *Vous n'êtes donc pas encore couché. — Couché! je suis déjà levé, au contraire. — Comment? — Oui, quand j'ai dormi deux ou trois heures, c'est bien assez.*

Le 20 floréal de l'an 4, après une suite continuelle de victoires et de succès non interrompus, Bonaparte passa le Pô avec son armée triomphante, et donna à Lodi de nouvelles preuves de son ardent courage. La bataille s'engage, et le 22 il passe le pont sous la mitraille de l'ennemi, ainsi que celui

de la rivière de l'Adda, en présence du général Beaulieu, qui s'enfuit avec son armée à travers les états de Venise.

Le succès de cette bataille fut dû à la célérité de l'exécution. Bonaparte s'en explique lui-même dans la lettre qu'il écrivit au directoire à ce sujet:

« Si nous n'avons perdu que peu de » monde, nous le devons à la promp- » titude de l'exécution et à l'effet su- » bit qu'ont produit sur l'armée enne- » mie la masse et les feux redoutables » de notre invincible colonne ».

---

Le 16 messidor de la même année, Bonaparte défit les Autrichiens à Salo, Lonado et Castiglione. Le lendemain, 4000 Autrichiens, avec une cavalerie et une artillerie formidables, viennent à Lonado sommer Bonaparte de se rendre; il n'avait avec lui que 1200

hommes. Ce fut dans cette occasion qu'il fit preuve de cette présence admirable, et de cette sagacité profonde qui voient le danger, et qui calculent rapidement les moyens de l'éviter, et d'en faire tourner heureusement les résultats à son avantage.

Le parlementaire ennemi fut introduit les yeux bandés. Cet officier déclare que la gauche de l'armée française est cernée, et que son général demande si les Français veulent se rendre. Bonaparte lui répondit : « Allez » dire à votre général, que s'il a voulu » insulter l'armée française, je suis ici ; » que c'est lui-même et son corps qui » sont prisonniers ; qu'il a une de ses » colonnes coupée par nos troupes à » Salo, et par le passage de Brescia » à Trente ; que si dans huit minutes » il n'a pas mis bas les armes, que s'il » fait tirer un seul coup de fusil, je

» fais tout fusiller. Débandez les yeux » à monsieur. Voyez le général Bona- » parte et son état-major au milieu » de la brave armée républicaine. » Dites à votre général qu'il peut faire » une bonne prise ; allez ».

On redemande à parlementer ; pendant ce tems tout se dispose pour l'attaque. Le chef de la colonne ennemie demande à être entendu : il propose de se rendre ; il veut capituler. « Non, » répond Bonaparte, vous êtes pri- » sonnier de guerre ». L'ennemi veut se consulter. Bonaparte donne aussitôt ordre de faire avancer l'artillerie légère et d'attaquer ; il quitte le général ennemi qui s'écrie : Nous sommes tous rendus !

---

Dans sa première campagne d'Italie, Bonaparte, après une série non interrompue d'exploits et de négociations,

qu'il termina par la prise de Mantoue, fit, le 20 ventose an 5, une proclamation à son armée, dont nous rapportons ici l'extrait, parce qu'elle retrace tous les résultats avantageux de cette brillante campagne.

Soldats,

« La prise de Mantoue vient de finir » une campagne qui vous a donné des » titres éternels à la reconnaissance » de la patrie.

» Vous avez remporté la victoire » dans 14 batailles rangées et 70 com- » bats; vous avez fait plus de 100,000 » prisonniers; pris à l'ennemi plus de » 500 pièces de canon de campagne; » 2000 de gros calibre, et 4 équipages » de pont.

» Le pays que vous avez conquis a » nourri, entretenu et soldé l'armée » pendant toute la campagne, et vous

» avez envoyé 30 millions au ministre
» des finances, pour le soulagement
» du trésor public.

» Vous avez enrichi le Muséum de
» Paris de plus de 300 objets, chefs-
» d'œuvre de l'ancienne et de la nou-
» velle Italie, et qu'il a fallu trente
» siècles pour produire.

» Les républiques Lombarde et Ci-
» salpine vous doivent leur liberté.....
» Les rois de Sardaigne, de Naples,
» le pape et le duc de Parme se sont
» détachés de la coalition de nos enne-
» mis, et ont brigué notre amitié;
» vous avez chassé les Anglais de Li-
» vourne et de la Corse.... Mais vous
» n'avez pas encore tout achevé.... De
» tant d'ennemis qui se sont coalisés,
» l'empereur reste seul devant vous....
» Nous ne trouvons d'espérance pour
» la paix, qu'en allant la chercher
» dans le cœur des états de la maison

» d'Autriche. Vous y trouverez les
» ministres de la cour de l'empereur
» corrompus par l'or de l'Angleterre;
» vous y trouverez un brave peuple
» qui gémit sous le poids de la guerre;
» vous respecterez leur religion et
» leurs mœurs; vous protégerez leurs
» propriétés; etc., etc. »

Dans l'an 5, Bonaparte, après avoir battu, dans quatre combats successifs, l'armée impériale aux ordres du prince Charles, qui faillit être pris, passe avec son armée la Piave avec son intrépidité accoutumée. Un soldat, entraîné par le courant, est prêt à se noyer : une femme à la suite se jette à l'eau et lui sauve la vie. Le général lui fit cadeau d'un collier d'or, au bas duquel est une couronne civique, et le nom du militaire qu'elle a sauvé.

Un chasseur à cheval avait été chargé de lui apporter de Milan à Montebello des dépêches très-urgentes. A son arrivée, il trouva le général prêt à partir pour la chasse, lui remit le paquet et attendit la réponse. Bonaparte la lui donna sur-le-champ : va, lui dit-il, et sur-tout va vîte. — Général, le plus vîte que je pourrai; mais je n'ai plus de cheval; j'ai crevé le mien, pour être venu avec trop de vîtesse, il est étendu mort à la porte de votre hôtel. — Ce n'est qu'un cheval qui te manque, prends le mien. Le chasseur fait difficulté de l'accepter. — Tu le trouves trop beau, trop richement enharnaché? *Va, mon camarade, il n'est rien de trop magnifique pour un guerrier français.*

---

A la fin de sa première campagne en Italie, Bonaparte dût s'écrier, comme

César au milieu de ses triomphes : *veni, vidi, vici.*

Pour asservir le Tibre
Annibal employa seize ans,
Et pour le rendre libre
Bonaparte a mis deux printems.

---

Au commencement de l'an 5, le Milanais fut le théâtre de la valeur des Français, et l'Europe en contemplation admira le génie et la fortune de Bonaparte. L'ennemi, en forces supérieures, attaqua, sous Arcole, l'armée française : son feu donna la mort à plusieurs généraux. Le général Augereau saisit un drapeau, et le porta au-delà du pont, sous le feu de l'ennemi. Son héroïsme émut le cœur des Français; ils balancèrent cependant à courir de nouveaux hasards. Bonaparte paraît; il demande aux soldats s'ils étaient toujours les vainqueurs de Lodi. Il vole

rejoindre Augereau avec un drapeau à la main. La troupe le suivit avec enthousiasme, et bientôt la victoire donna une nouvelle preuve de son attachement aux drapeaux français.

---

Après cette longue et sanglante bataille, Bonaparte, dans la nuit, déguisé en simple officier, alla parcourir le camp. Il y trouva une sentinelle profondément assoupie, la tête appuyée sur la crosse de son fusil. Aussitôt il la prit, la posa doucement à terre, s'empara de son fusil, fit la faction pendant deux heures, au bout desquelles on vint la relever. Le soldat se réveille. Quelle est sa surprise! un jeune officier fait la faction à sa place! Sa frayeur est au comble; mais elle redouble, lorsqu'observant attentivement l'officier, il reconnaît le général

en chef. *Bonaparte!* s'écria-t-il, *je suis perdu! — Non*, lui répond le général avec douceur; *rassure-toi, mon camarade; après tant de fatigues, il est bien permis à un brave comme toi de s'endormir; mais une autrefois, choisis mieux ton tems.*

---

Bonaparte, admirateur né des vertus militaires, fut vivement affligé de la mort du général Hoche, qu'il apprit à l'armée d'Italie. Il promit mille sequins à celui qui ferait une ode en l'honneur du pacificateur de la Vendée. Un nommé Camille lui adressa les vers suivans :

Tu veux payer des vers pour Hoche,
Jeune héros, demande-les pour toi :
On te les fera, sur ma foi,
Sans que tu fouilles dans ta poche (1).

(1) Il y a plus de bonne intention dans ce dernier vers, que de poésie.

Les préliminaires de la paix avec l'empereur d'Allemagne, furent signés le 29 germinal an 5, par le général Bonaparte pour la république française; le major-général Morvelds, le baron de Saint-Vincent et le marquis de Galo au nom de l'empereur. Ce souverain envoya au héros de l'Italie trois des principaux seigneurs de sa cour, pour lui servir d'ôtages. Bonaparte les reçut avec distinction, les invita à dîner, et au dessert il leur dit : *Messieurs, vous êtes libres. Allez dire à votre maître, que si sa parole impériale a besoin de gages, vous ne pouvez pas m'en servir; et que vous ne devez pas m'en servir, si elle n'en a pas besoin.*

---

Une dame se trouvant un jour à dîner avec Bonaparte après ses premières campagnes d'Italie, se monta

au ton de la poésie épique, lyrique, dramatique, et fatigua le héros d'éloges sans mesure. *Que peut-on être dans le monde*, s'écria-t-elle avec enthousiasme, *quand on n'est pas le général* BONAPARTE ? Il lui répondit : *Madame, on peut être une bonne mère de famille.*

---

Ce qui dans toute autre occasion, et sous un autre commandement, serait un motif de découragement pour le soldat, devient sous la conduite de Bonaparte un stimulant : il élève les siens à la grandeur de son âme. Satisfait de la conduite de la 22e. demi-brigade, dans sa seconde campagne d'Italie, il lui écrit :

« Voilà deux ans que vous passez » sur les montagnes, souvent privés » de tout, et vous êtes toujours à vo- » tre devoir, sans murmurer : c'est la

» première qualité du bon soldat. Je » sais qu'il vous était dû, il y a huit » jours, huit mois de prêt, et que ce- » pendant il n'y a pas eu une seule » plainte. Pour preuve de ma satisfac- » tion de la bonne conduite de la 22^e^. » demi-brigade, à la première affaire, » elle marchera à la tête de l'avant- » garde ».

---

La générosité de Bonaparte trouva un contraste frappant dans la conduite lâche du sénat hambourgeois, à l'égard des deux irlandais *Napper-Tandy* et *Blackwel*, naturalisés français, au service de la république, détenus dans les cachots du Luxembourg. Ils écrivent qu'ils ont livré ces deux prisonniers à l'Angleterre, ne se croyant pas assez forts pour résister à ses menaces,

ni à celles de l'ambassadeur russe. Bonaparte leur répondit ainsi :

« J'ai reçu votre lettre, messieurs: » elle ne vous justifie pas. Vous avez » violé l'hospitalité; cela ne fût pas » arrivé parmi les hordes les plus barbares du désert : vos concitoyens » vous le reprocheront à jamais. Les » deux infortunés que vous avez livrés, » meurent illustres; mais leur sang » fera plus de mal à leurs persécuteurs, que n'aurait pu le faire une » armée ».

---

Le génie de Bonaparte prévit le désastre de notre flotte à Aboukir. Etant embarqué, il apprend que Nelson tient la mer avec quinze vaisseaux de ligne: il est rencontré par six bâtimens suédois, destinés pour Naples. Il fait venir les capitaines à son bord : les in-

vite à le suivre pour ôter aux Anglais la connaissance de sa marche. Sur leurs représentations, que cette démarche serait préjudiciable à leurs intérêts, il les invite à entrer dans le port de Cagliari, en Sardaigne, et d'y rester quelques jours, pour lui donner le tems de faire route : il n'exige que leur parole d'honneur, qu'ils ont tenue.

Arrivé à Alexandrie, il écrit à l'amiral Brueys, le 18 messidor, « d'entrer » sous vingt-quatre heures dans le » port de cette ville ; et si son escadre » ne pouvait pas y pénétrer, de décharger promptement son artillerie » et tout ce qui est destiné pour l'armée de terre, et de se rendre à » Corfou ».

Bonaparte, apprenant le 9 thermidor, que l'amiral n'a pas suivi son avis, lui écrit une lettre pressante, par laquelle il lui dit : « qu'il ne doit pas

» perdre une heure pour entrer à » Alexandrie, ou se rendre à Corfou».

L'amiral crut ne pouvoir opérer son débarquement devant la porte d'Alexandrie, sur des rochers où plusieurs vaisseaux avaient déjà perdu leurs ancres; il gagne Aboukir, qui offrait un bon mouillage, et là il perdit sa flotte. Cet amiral paya de sa vie, ou sa faute, ou l'impossibilité de n'avoir pu suivre l'avis de Bonaparte.

C'est ici le lieu de transcrire quelques phrases de la lettre de Bonaparte sur cet évènement; lettre dans laquelle, en déployant un caractère grand et sublime, il fit apercevoir les fautes de l'amiral Brueys.

« Il me paraît que l'amiral Brueys » n'a point voulu se rendre à Corfou, » avant qu'il eût été certain de ne » pouvoir pas entrer dans le port

» d'Alexandrie, et que l'armée, dont » il n'avait pas de nouvelles depuis » long-tems, fût dans une position à » ne point avoir besoin de retraite. Si, » dans ce funeste évènement, il a fait » des fautes, il les a expiées par une » mort glorieuse.

» Les destins ont voulu dans cette » circonstance, comme dans tant d'au- » tres, prouver que s'ils nous accor- » dent une prépondérance sur le conti- » nent, ils ont donné l'empire des » mers à nos rivaux. Mais si grand que » soit ce revers, il ne peut être attri- » bué à l'inconstance de la fortune ; » elle ne nous abandonne pas encore : » bien loin de-là, elle nous a servi, » dans toute cette opération, au-delà » de ce qu'elle a jamais fait.

« Quand j'arrivai devant Alexan- » drie, et que j'appris que les Anglais y

» étaient passés, en forces supérieures,
» quelques jours avant, malgré la tem-
» pête affreuse qui régnait, au risque
» de me naufrager, je me jetai à terre.
» Je me souviens qu'à l'instant où les
» préparatifs du débarquement se fai-
» sait, on signala dans l'éloignement
» au vent, une voile de guerre. (c'était
» *la Justice*, revenant de Malthe.) Je
» m'écriai : *Fortune, m'abandonnerais-*
» *tu, Quoi! seulement cinq jours!* Je
» marchai toute la nuit; j'attaquai
» Alexandrie à la pointe du jour avec
» 3800 hommes harassés, sans canon,
» et presque sans cartouches; et dans
» les cinq jours j'étais maître de Ro-
» sette, de Demanhour, c'est-à-dire,
» déjà établi en Egypte. Dans ces cinq
» jours l'escadre devait se trouver à
» l'abri des Anglais, quelque fut leur
» nombre..... et ce n'est que lorsque
» la fortune voit que ses faveurs sont

» inutiles, qu'elle abandonne notre
» flotte à son destin... »

---

La lettre de Bonaparte à la veuve de l'infortuné Brueys, est remarquable par cette franchise de style qui caractérise le véritable héroïsme militaire; elle commence ainsi :

« Votre mari a été tué d'un coup
» de canon, en combattant vaillam-
» ment à son bord : il est mort sans
» souffrir, et de la mort la plus douce
» et la plus enviée des militaires..... »

Elle finit par cette phrase de cœur :

« Appréciez pour quelque chose
» l'amitié et le vif intérêt que je pren-
» drai toujours à la veuve de mon ami.
» Persuadez-vous qu'il est des hommes,
» en petit nombre, qui méritent d'être
» *l'espoir de la douleur,* parce qu'ils

» sentent avec chaleur les peines de » l'âme ».

*Quatrain impromptu sur Bonaparte.*

Quand le héros s'embarqua pour l'Egypte,
Combien de gens qu'intriguait son départ !
Pour les uns, il partit trop tard ;
Pour d'autres, il revint trop vîte.

Bonaparte, arrivé à Malte, dont il s'empara, avant de poursuivre sa nouvelle carrière, fit à ses soldats une proclamation, dans laquelle il développe les motifs de son expédition (1) qu'il

(1) Cette expédition fut tenue dans le plus grand secret ; peut-être Bonaparte seul en était-il instruit. Quelques-uns présumaient avec fondement, que la destination de la flotte n'était pas pour l'Egypte. Le poète Arnauld, qui se sépara du général à Malte, ajoute que Bonaparte, tout en gardant son secret, sem-

avait tenus jusqu'alors cachés : « Vous » allez entreprendre, leur dit-il, une » conquête dont les effets sur la civi- » lisation et le commerce du monde » sont incalculables ». Il leur prescrit d'observer à l'égard des Mahométans le même respect qu'ils ont porté à la religion de Moïse et de Jésus-Christ; il leur recommande aussi la modération.

« Le pillage, poursuit-il, n'enrichit » qu'un petit nombre d'hommes; il » nous déshonore; il détruit nos res- » sources; il nous rend ennemis des » peuples qu'il est de notre intérêt » d'avoir pour amis.....

« La première ville que nous allons

---

blait rire, à bord, de ceux qui lui supposaient cette destination. Mais cette ironie du général ne fut qu'un moyen imaginé pour détourner l'attention du point sur lequel il pouvait craindre qu'elle ne se fixât le plus.

» rencontrer a été bâtie par Alexandre;
» nous trouverons à chaque pas de
» grands souvenirs, dignes d'exciter
» l'émulation des français..... »

Avant d'entrer à Alexandrie, où il débarqua le 13 messidor an 6, Bonaparte fit précéder son arrivée d'une lettre au pacha d'Egypte, dans laquelle, après l'avoir assuré de son attachement à la Porte, et du désir qu'il a de détruire les beys, il lui dit :

« Tu es sans doute instruit que je ne
» viens point pour rien faire contre
» l'alcoran ni le sultan; tu sais que la
» nation française est la seule et unique
» alliée qu'ait en Europe le sultan. Viens
» donc à ma rencontre, et maudis avec
» moi la race des beys (1) ».

(1) Depuis 40 ans, les beys mamelucks accablaient de vexations inouies les français établis

Peu d'hommes ont su, comme Bonaparte, diversifier leur style, et assimiler leur langage à celui des tems où ils ont vécu, et des pays qu'ils ont parcourus. Grave, énergique, concis, et quelquefois sublime, lorsqu'il parle au soldat français, son langage emprunte le luxe, l'abondance et l'enflure de celui des Orientaux, lorsqu'il s'adresse aux muphtis et aux imans de l'Egypte.

---

en Egypte : inspirés par le cabinet de S.-James, ils redoublèrent d'audace en l'an 2, et ont employé depuis les systêmes les plus machiavéliques, pour détruire la puissance et le crédit des Français dans ce pays.

Dans l'an 2, le consul français établi au Caire, y fut insulté, à l'instigation des anglais. Les français qui étaient dans cette ville, indignés des mauvais traitemens qu'ils y éprouvaient, se retirèrent à Alexandrie : Mourra-Bey les fit poursuivre, et ramener au Caire comme de vils criminels.

La conversation qu'il eut dans l'intérieur de la grande pyramide de Cheops avec Suleiman Ibrahim et Muhamed, est remplie de ces expressions figurées qui caractérisent la langue et les ouvrages des peuples de l'Orient, et qu'on lira avec plaisir dans le dialogue suivant :

*Bonaparte.*

Dieu est grand et ses œuvres sont merveilleuses. Voici un grand ouvrage de main d'homme. Quel était le but de celui qui fit construire cette pyramide ?

*Suleiman.*

C'était un puissant roi d'Egypte, dont on croit que le nom était Cheops : il voulait empêcher que des sacrilèges vinssent troubler le repos de sa cendre.

*Bonaparte.*

Le grand Cyrus se fit enterrer en plein air pour que son corps retournât

aux élémens. Penses-tu qu'il ne fît pas mieux? Le penses-tu?

*Suleiman (s'inclinant).*

Gloire à dieu à qui toute gloire est due!

*Bonaparte.*

Honneur à Allah! Quel est le calife qui a fait ouvrir cette pyramide, et troubler la cendre des morts.

*Muhamed.*

On croit que c'est le commandeur des croyans, Mahamoud, qui régnait il y a plusieurs siècles à Bagdad; d'autres disent le renommé Aaron Raschild, (dieu lui fasse paix!) qui croyait y trouver des trésors; mais quand on fut entré par ses ordres dans cette salle, la tradition porte qu'on n'y trouva que des momies, et sur le mur cette inscription en lettres d'or:

*L'impie commettra l'iniquité sans fruit, mais non sans remords.*

*Bonaparte.*

Le pain dérobé par le méchant, remplit sa bouche de gravier.

*Muhamed (s'inclinant).*

C'est le propos de la sagesse.

*Bonaparte.*

Gloire à Allah! il n'y a point d'autre dieu que dieu : Mahomet est son prophète, et je suis de ses amis.

*Suleiman.*

Salut de paix à l'envoyé de dieu! Salut aussi à toi, invincible général, favori de Mahomet!

*Bonaparte.*

Mufti, je te remercie. Le divin coran fait les délices de mon esprit, et fixe

l'attention de mes yeux. J'aime le prophète, et je compte, avant qu'il soit peu aller voir et honorer son tombeau dans la ville sacrée; mais ma mission est auparavant d'exterminer les Mamelucks.

*Ibrahim.*

Que les anges de la victoire balaient la poussière sur ton chemin, et te couvrent de leurs aîles! Le mameluck a mérité la mort.

*Bonaparte.*

Il a été frappé, et livré aux anges noirs Moukir et Quakir. Dieu, de qui tout dépend, a ordonné que sa domination fût détruite.

*Suleiman.*

Il étendit la main de la rapine sur les terres, les moissons, les chevaux d'Egypte.

si Allah ne l'avait permis? Le Delta et les pays voisins retentissent de tes miracles.

*Bonaparte.*

Un char céleste (1) montera par mes ordres jusqu'au séjour des nuées; et la foudre descendra vers la terre le long d'un fil de métal (2), dès que je l'aurai commandé.

*Suleiman.*

Et le grand serpent sorti du pied de la colonne de Pompée, le jour de ton entrée triomphante à Scanderick (3), et qui est resté desséché sur le socle de la colonne, n'est-ce pas encore un prodige opéré par ta main?

*Bonaparte.*

Lumières du siècles, vous êtes desti-

(1) Les ballons.

(2) Le conducteur électrique.

(3) Alexandrie.

nées à voir encore de plus grandes merveilles, car les jours de la régénération sont venus.

*Ibrahim.*

La divine unité te regarde d'un œil de prédilection, adorateur d'Issa, et te rend le soutien des enfans du prophète.

*Bonaparte.*

Mahomet n'a-t-il pas dit : Tout homme qui adore dieu et qui fait de bonnes œuvres, quelque soit sa religion, sera sauvé.

*Suleiman, Muhamed, Ibrahim, ensemble en s'inclinant.*

Il l'a dit.

*Bonaparte.*

Et si j'ai tempéré, par ordre d'en haut l'orgueil du vicaire d'Issa, en diminuant ses possessions terrestres

pour lui amasser des trésors célestes, dites, n'était-ce pas pour rendre gloire à dieu dont la miséricorde est infinie.

*Muhamed (d'un air interdit).*

Le mufti de Rome était riche et puissant, mais nous ne sommes que de pauvres muftis.

*Bonaparte.*

Je le sais. Soyez sans crainte : vous avez été pésés dans la balance de Baltazard, et vous avez été trouvés trop légers. Cette pyramide ne renfermait donc aucun trésor qui vous fût connu?

*Suleiman (les mains sur l'estomac).*

Aucun, seigneur; nous le jurons par la cité sainte de la Mecque.

*Bonaparte.*

Malheur, et trois fois malheur à ceux qui recherchent les richesses périssa-

bles, et qui convoitent l'or et l'argent semblables à la boue!

*Suleiman.*

Tu as épargné le vicaire d'Issa, et tu l'as traité avec clémence et bonté.

*Bonaparte.*

C'est un vieillard que j'honore; (qu'il accomplisse ses devoirs quand ils seront réglés par la raison et la vérité!) mais il a tort de condamner au feu éternel tous les Musulmans; et Allah défend à tous l'intolérance.

*Ibrahim.*

Gloire à Allah, et à son prophète qui t'a envoyé au milieu de nous pour réchauffer la foi des faibles, et r'ouvrir aux fidèles les portes du septième ciel.

*Bonaparte.*

Vous l'avez dit, trop zélés muftis:

soyez fidèles à Allah, le souverain maître des sept cieux merveilleux, à Mahomet, son visir, qui parcourut tous ces cieux dans une nuit; soyez amis des Francs, et Allah, Mahomet et les Francs vous récompenseront.

*Ibrahim.*

Que le prophète lui-même te fasse asseoir à sa gauche le jour de la résurrection, après le troisième son de la trompette.

*Bonaparte.*

Que celui-là écoute qui a des oreilles pour entendre. L'heure de la résurrection politique est arrivée pour tous les peuples qui gémissent sous l'oppression. Muftis, imans, mullahs, derviches, kalenders, instruisez le peuple d'Egypte; encouragez-le à se joindre à nous pour achever d'anéantir les beys et les mamelucks. Favorisez le com-

merce des Francs dans vos contrées, et leur entreprise pour parvenir d'ici à l'ancien pays de Brama. Offrez leur des entrepôts dans vos ports, et éloignez de vous les insulaires d'Albion, maudits entre les enfans d'Issa : telle est la volonté de Mahomet. Les trésors, l'industrie et l'amitié des Francs seront votre partage en attendant que vous montiez au septième ciel, et qu'assis aux côtés des houris aux yeux noirs, et toujours pucelles, vous vous reposiez à l'ombre du laba, dont les branches offriront d'elles-mêmes aux vrais musulmans tout ce qu'ils pourront desirer.

*Suleiman* (*s'inclinant*).

Tu as parlé comme le plus docte des mullahs; nous ajoutons foi à tes paroles; nous servirons ta cause, et dieu nous entend.

*Bonaparte.*

Dieu est grand, et ses œuvres sont merveilleuses. Salut de paix sur vous, très-saints muftis.

---

Dans un dîner que Bonaparte fit chez le cheik Sadat, il eut, avant et après le repas, une longue conversation avec les cheiks. Entre autres choses dignes de remarques, il leur dit que les arabes avaient cultivé les arts et les sciences; mais qu'ils étaient aujourd'hui dans une ignorance profonde, et qu'il ne leur restait rien des connaissances de leurs ancêtres. Le cheik Sadat répondit qu'il leur restait le Coran, qui renfermait toutes les connaissances. Le général demanda si le coran enseignait à fondre du canon: tous les cheiks répondirent hardiment que oui.

---

Bonaparte assiégeait Saint-Jean d'Acre, lorsqu'après soixante jours de tranchée, il apprit que la peste était dans cette ville. Obligé de lever le siége, il en prévint l'armée par la proclamation suivante :

« Soldats, vous avez traversé le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie » avec plus de rapidité qu'une armée » arabe.

» L'armée qui était en marche pour » envahir l'Egypte est détruite; vous » avez pris son général, son équipage » de campagne, ses bagages, ses outres et ses chameaux.

» Vous vous êtes emparés de toutes » les places fortes qui défendent les » puits du désert.

» Vous avez dispersé aux champs » du Mont-Thabor cette nuée d'hommes accourus de toutes les parties

» de l'Asie, dans l'espoir de piller » l'Egypte.

» Les trente vaisseaux que vous avez » vu arriver devant Acre, il y a douze » jours, portaient l'armée qui devait » assiéger Alexandrie; mais obligée » de courir à Acre, elle y a fini ses » destins : une partie de ses drapeaux » ornera votre entrée en Egypte.

» Enfin, après avoir, avec une poi- » gnée d'hommes, nourri la guerre » pendant trois mois, dans le cœur » de la Syrie, pris 40 pièces de cam- » pagne, 50 drapeaux, fait 6000 pri- » sonniers, rasé les fortifications de » Gaza, Jaffa, Caïffa, Acre, nous » allons rentrer en Egypte : la saison » des débarquemens m'y rappelle.

» Encore quelques jours, et vous » aviez l'espoir de prendre le pacha » au milieu de son palais; mais, dans

» cette saison, la prise du château
» d'Acre ne vaut pas la perte de quel-
» ques jours; les braves que je devrais
» d'ailleurs y perdre, sont aujourd'hui
» nécessaires pour des opérations plus
» essentielles.

» Soldats, nous avons une carrière
» de fatigues et de dangers à courir :
» après avoir mis l'Orient hors d'état
» de rien faire contre nous dans cette
» campagne, il nous faudra peut-être
» repousser les efforts d'une partie
» de l'Occident.

» Vous y trouverez une nouvelle
» occasion de gloire : et si au milieu
» de tant de combats, chaque jour est
» marqué par la mort d'un brave, il
» faut que de nouveaux braves se for-
» ment, et prennent rang à leur tour
» parmi ce petit nombre qui donne
» l'élan dans les dangers et maîtrise
» la victoire ».

Cette proclamation, qui expose au soldat les motifs de la levée du siége de Saint-Jean d'Acre, est un modèle de style par sa simplicité jointe à cette grandeur et cet héroïsme militaire qui caractérisent toutes les actions de Bonaparte.

---

Lors de la levée de ce siége, il y avait beaucoup de blessés, et peu de moyens de transport. Bonaparte partait avec son état-major quand on l'en avertit : il descend aussitôt de cheval ; tout ce qui l'entoure en fait autant ; les chevaux sont envoyés aux malades, et ce général fit à pied une marche de trois jours dans les sables brûlans du désert.

---

Les journées des 18, 19 et 20 brumaire forment une époque mémorable dans les annales de la révolution. Les

faits et anecdotes qui sont relatifs à Bonaparte méritent d'être burinés par l'histoire. On y trouvera tout-à-la-fois ces traits de générosité et de grandeur d'âme, et sur-tout de cette présence d'esprit inaltérable qui caractérise le héros d'Italie.

Quelques jours avant le 18 (1), il dit à une personne : *La révolution qui se prépare sera le contraire des autres. Elle n'entraînera aucune proscription, et en fera cesser plusieurs.* L'effet a répondu à l'annonce.

---

Dans une de ces mémorables journées, il voulut monter un cheval fou-

---

(1) Un homme d'esprit disait, en parlant des 18 et 19 fructidor, *jamais la patrie n'a eu si peur d'être sauvée.* On peut dire du 19 brumaire, *jamais plus de joie n'a prouvé qu'elle l'était.*

gueux : un citoyen s'approche et l'aide. *Je devrais pourtant monter aisément*, dit Bonaparte en le remerciant, *car je ne suis pas lourd. Pardonnez-moi*, lui répliqua ce citoyen, *vous êtes le contre-poids des puissances ennemies.*

---

La proclamation que Bonaparte, au 18 brumaire, fit aux troupes stationnées à Paris, est pleine de ces mouvemens éloquens propres à émouvoir fortement les cœurs. « Dans quel état, s'é-» crie-t-il, j'ai laissé la France ; dans » quel état je la retrouve ! Je vous avais » laissé la paix, je retrouve la guerre. » Je vous avais laissé des conquêtes, » et l'ennemi presse vos frontières. J'ai » laissé vos arsenaux garnis, et je n'ai » pas trouvé une arme : vos canons ont » été vendus ; le vol a été érigé en sys-» tême ; les ressources de l'état sont

» épuisées ; on a eu recours à des
» moyens vexatoires, réprouvés par la
» justice et le bon sens. On a livré le
» soldat sans défense. Où sont-ils les
» braves, les cent mille camarades que
» j'ai laissés couverts de lauriers ? Que
» sont-ils devenus ? Ils sont morts !... »

Les heureux résultats de la journée du 18 brumaire inspirèrent un poète, qui signala sa satisfaction par le jeu de mots suivant :

Je me disais l'autre jour, *a parte*,
Quand de nos maux verrons-nous donc le terme?
Lors un esprit me répond, *a parte*,
Bientôt !... bientôt !... Un bras juste et ferme,
Ayant conçu ses projets *a parte*,
Viendra chasser hors de votre cité
*Tous les brigands*, les loups qu'elle renferme,
Et vous rendra votre tranquillité.
— Ah ! vive Dieu ! c'est un Bon *a parte*.

Lorsqu'en l'an 8 le gouvernement fit un appel à trente mille conscrits, l'arrêté en fut porté au tribunat, qui en adopta les bases. Girardin, membre du tribunat, s'écria :

« Quand Bonaparte promet de marcher à la tête de nos armées, pourrions-nous craindre les revers ? » Des revers? Des revers et Bonaparte! » Ces deux mots s'étonnent de se trouver sur la même ligne ».

---

La modération est presque toujours le partage du [illegible]s. Bonaparte, après son élévation au consulat, entreprit, dans ses vues bienfaisantes, de faire cesser le fléau de la guerre, sans compromettre la dignité du nom français. Il envoie un de ses aides-de-camp à Berlin; il écrit à George, roi d'Angle-

terre, et termine sa lettre de la manière suivante :

« Le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre » qui enveloppe le monde entier ».

Le machiavélisme du cabinet de Saint-James, en y faisant une réponse, sembla dédaigner la lettre du premier consul, et se prépara à de nouveaux combats.

---

Dans le même temps il écrivit au général Augereau, en le nommant général en chef de l'armée française en Batavie :

« Montrez dans les actes que vous » ferez, dans l'étendue de votre commandement, que vous êtes au-dessus » de ces misérables divisions de tribunes, dont le contre-coup a été » malheureusement, depuis dix ans,

» le déchirement de la France.... Si les
» circonstances m'obligent à faire la
» guerre par moi-même, comptez que
» je ne vous laisserai pas en Hollande,
» et que je n'oublierai jamais la belle
» journée de *Castiglione* ».

A l'époque du 18 brumaire, lorsque Bonaparte prit les rênes du gouvernement, notre marine se trouvait presque désorganisée. Plusieurs officiers de la marine, et des chefs de ce département furent présentés au héros de l'Italie, qui leur adressa les paroles suivantes, pleines de vérité et de sagesse :

« Les marins sont braves, et même
» expérimentés. Les revers qu'ils ont
» éprouvés ne doivent être attribués
» qu'à la mauvaise organisation de la
» marine : les capitaines n'ont pas les

» moyens suffisans pour faire respecter leur autorité; le pouvoir qu'on a » élevé près d'eux encourage l'insubordination de l'équipage : je veux » parler du juri. *Sur terre, une bravoure indisciplinée a pu vaincre quelquefois; sur mer, jamais.*

La bataille de Maringo, où Bonaparte montra toutes les qualités d'un grand capitaine et d'un tacticien profond, fournit une foule de traits de grandeur, d'héroïsme, entièrement étrangers à l'histoire ancienne, et que la postérité se plaira à répéter avec enthousiasme. C'est dans cette fameuse plaine, qu'on pourrait pour ainsi dire comparer à une nouvelle Pharsale, que Napoléon, au milieu du feu, de la mitraille, et d'une armée presqu'en déroute, fit preuve de ce sang-froid inal

Cette sensibilité exquise qui caractérise le véritable héros, et qui donne du relief aux actions de la vie du particulier le plus obscur, est identifiée avec Bonaparte, et forme une nuance délicate à son portrait, qui en fait ressortir les traits avec plus d'éclat. A la mémorable journée de Maringo, rencontrant une grande quantité de soldats blessés, il s'écria douloureusement : *on regrette de n'être pas blessé comme eux, pour partager leurs douleurs.*

Lorsqu'au fort de cette bataille, le

à l'arrivée de ce général en Italie, lors de ses premières campagnes, en faisant promulguer l'ordre suivant : « Le général en chef avertit » l'armée d'Italie, que le général Desaix est » arrivé de l'armée du Rhin, et qu'il va reconnaître les positions où les français se sont » immortalisés ».

général Berthier vint lui annoncer que l'armée commençait à tomber en déroute, il lui dit : Général !... *vous ne m'annoncez pas cela de sang-froid.* Mot digne d'un héros, et qui rappelle ce beau vers d'Horace :

*Impavidum ferient ruinæ.*

---

IMPROMPTU SUR BONAPARTE.

Qui prêtera jamais, pour tracer ton histoire,
Une plume à Clio ? L'aîle de la Victoire.

---

A cette même bataille, Bonaparte, au milieu des plus grands dangers, conserva le calme le plus héroïque. Les braves qui l'entouraient, lui observant que les balles sifflaient autour d'eux sans les atteindre, il leur répondit : *c'est ma fortune qui vous couvre.*

---

Le poète Lebrun, dans une de ses

ode, parlant de la bataille de Marengo, s'exprime ainsi :

Quel choc ! le sort quatre fois change,
Par-tout siffle le plomb mortel.
Au premier rang de sa phalange,
*Desaix !*... Sa tombe est un autel,
Au lieu de pleurer, Bonaparte le venge.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits !
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar pétillant et frais.
Buvons, buvons à la victoire,
Fidelle amante du Français.

---

Dans la dernière campagne d'Italie, un soldat mécontent montre à Bonaparte son habit entièrement usé, dont les lambeaux le couvraient à peine, et lui en demande un neuf avec assez d'humeur. *Un habit neuf*, répond le général; *tu n'y songes pas : on ne verrait pas tes blessures.*

L'antiquité n'offre rien de comparable à ce mot.

Bonaparte, en revenant de sa seconde campagne d'Italie, prit la route de Turin, traversa le Mont-Cénis, passa à Chamberry, et arriva à Lyon le 9 messidor an 8. Son intention était de se dérober aux honneurs qu'on voulait lui rendre; mais malgré toutes les précautions qu'il fit prendre pour cela, la nouvelle de son arrivée se répandit dans toute la ville : une foule immense se porta sur les quais, les ponts, les rues et les toits, en criant : *c'est Bonaparte!* Les applaudissemens, les *vivat*, les *bravo*, durèrent jusqu'à la nuit, mêlés aux fanfares et aux salves d'artillerie.

Le lendemain à 9 heures du matin, Bonaparte, au milieu d'un superbe cortège, et de 50,000 lyonnais, se mit en marche, et arriva à Bellecour, jadis la plus belle place de l'Europe, et à

cette époque *le Champ de la Destruction*... (1), pour poser la première pierre, et commencer enfin la réédification des fameuses façades qu'on avait eu l'atrocité de démolir après le siége.

On improvisa pendant la nuit dans au 10 une médaille en bronze : elle fut présentée à Bonaparte un instant avant qu'il posât la première pierre de la façade ; il la reçut en riant, et dit au préfet d'assurer les Lyonnais, que bientôt cette place recouvrerait son ancienne splendeur, et que les fabriques de Lyon, réduites à 4000, seraient portées avant deux ans, à plus de 25,000. Il posa ensuite la médaille, renfermée dans une boîte de plomb, sous les fondemens du nouvel édifice.

(1) La destruction de cette place fut un des exploits tragiques du comédien Collot-d'Herbois, déporté à Synamary, où il mourut quelque tems après son arrivée.

Cette médaille représente d'un côté l'effigie de Bonaparte, avec cette légende :

A BONAPARTE,

*Réédificateur de Lyon ;*

VERMINAC, *préfet,*

*Au nom des Lyonnais reconnaissans.*

De l'autre côté, une guirlande de chêne, au milieu de laquelle était écrit :

VAINQUEUR A MARENGO ;

*Deux fois*

CONQUÉRANT DE L'ITALIE ;

*Il posait cette pierre*

*Le 10 messidor an VIII.*

Après cette auguste cérémonie, il se rendit chez le préfet où un déjeûner splendide l'attendait. Il fut convive aimable, comme il fut redoutable aux combats. C'était Alexandre dînant avec ses amis, le jour qu'il fondait Alexandrie.

Pendant le séjour de Bonaparte à Morfontaines, dans le mois de vendémiaire an 9, il lui fut présenté des médailles d'or, récemment trouvées dans ce département. Elles étaient conservées : quelques-unes datent des premiers tems de la république romaine. Le préfet, en les lui présentant, lui dit : « Qu'il était difficile de se procurer de » ces pièces, parce que ceux qui les » avaient trouvées, avaient peur qu'on » ne les inquiétât pour cette trou- » vaille (1), parce que, suivant les » anciennes lois, les trésors trouvés » appartenaient au gouvernement. » — « Aujourd'hui, répondit Bonaparte, » le gouvernement ne veut pas dispu- » ter contre la bonne fortune d'un ci- » toyen ; d'ailleurs, il faut éviter que » ces médailles, qui peuvent être des » monumens précieux pour l'histoire,

(1) Il pouvait y en avoir pour 600,000 liv.

» ne soient fondues; faites-en acheter
» tant que vous pourrez..... Probable-
» ment (ajouta-t-il après un moment
» de silence) il vous sera facile de vous
» en procurer d'autres? — Général,
je l'espère. Sur cette réponse, Bona-
parte s'approche de M Desvie, un des
ministres américains qui venaient de
signer un traité de paix avec la France,
et lui dit : « Voilà des médailles *ro-*
» *maines* qu'on vient de trouver en
» *France*, portez-les en *Amérique* ».
Ainsi des monumens de la république
romaine devinrent des gages d'union
entre la France et les Etats-Unis
d'Amérique.

---

Dans le courant de l'an 10, sur la prière, faite par le conseil-général du département de la Seine à Bonaparte, d'agréer le projet d'un portique triomphal sur l'emplacement du grand Châtelet, qui venait d'être démoli, comme

un gage de la reconnaissance et de l'attachement respectueux de la ville de Paris, il répondit :

« Je vois avec reconnaissance les » sentimens qui animent les magistrats » de la ville de Paris. L'idée de dédier » des monumens aux hommes qui se » rendent utiles au peuple, est hono- » rable pour les nations.

» J'accepte l'offre du monument » que vous voulez m'élever; que la » place reste désignée; mais laissons » aux siècles à venir le soin de le cons- » truire, s'ils ratifient la bonne opi- » nion que vous avez de moi ».

Cette dernière phrase est l'expression de l'héroïsme joint à la modestie.

---

Bonaparte, échappé, comme par miracle, aux flottes anglaises qui tenaient la mer lors de son retour d'Egypte en France, eut encore le bonheur,

quelque tems après sa nomination au consulat, de tromper l'espoir des scélérats qui voulaient attenter à ses jours par le fer et le feu : ce qui a inspiré à un poète le distique suivant :

*Te petit ense scelus, fluctu mare, tartara flammis?*
*Arma, ratem, curum ter regit ipse Deus.*

La distribution des drapeaux que Bonaparte fit à la légion d'élite, en l'an 11, a donné lieu aux vers suivans, qui ont sur-tout le mérite de la vérité. Pour en saisir la justesse, il est bon de savoir qu'il est des bataillons et des escadrons dont le feu a tellement maltraité ou déchiré les drapeaux et les étendarts, qu'on n'a rapporté que les piques à laquelle ils étaient attachés.

Quand tu remplaces leurs drapeaux,
Tu ne fais qu'acquitter la dette de la gloire;
Il leur en fallait de nouveaux,
Tu les a tous usés aux champs de la victoire.

Ceux qui aiment à faire des rapprochemens, remarquent que les premiers fondemens de l'ancien concordat (1) furent jetés à la suite de la bataille de Marignan. C'était la 18e. bataille à laquelle se trouva le maréchal de Trivulce, qui disait qu'elle avait été un combat de géans, et que les autres n'étaient auprès que des jeux d'enfans. Le nouveau concordat, fut aussi, comme l'ancien, le fruit de la journée mémorable de Maringo.

---

Bonaparte, impassible aux clameurs de la calomnie, sait rendre justice au mérite; il n'ouvre point l'oreille aux

---

(1) L'ancien concordat fut signé il y a environ trois siècles, entre deux hommes célèbres dans l'histoire par leur amour pour les lettres et les arts, François Ier. et Léon X.

délations clandestines qui circulent autour de lui, et dont le but est de toujours brouiller, sans aucune autre vue d'utilité et d'intérêt public.

En l'an 10, le général Menou, de retour de l'Egypte, est présenté à Bonaparte, qui lui fait un accueil distingué. « En me présentant devant vous, » lui dit-il, la douleur d'avoir perdu » votre plus belle conquête se renouvelle vivement, etc. ».

« Le sort des batailles, répond Bonaparte, est incertain. Vous avez » fait tout ce qu'on pouvait attendre » d'un homme de cœur et d'expérience, » après la malheureuse journée du 30 » germinal an 10 (1).

» Votre longue résistance à Alexandrie a contribué à la bonne issue des

(1) Bataille d'Aboukir.

» préliminaires de Londres... Vos mal-
» heurs ont été grands, je le sais ; mais
» ils ne vous ont rien fait perdre dans
» mon estime, et je m'empresserai de
» le témoigner hautement, afin qu'au-
» cune clameur ne puisse entacher
» votre conduite ».

---

Bonaparte, dans son voyage dans les départemens de la ci-devant Belgique, en l'an 11, recueillit sur son passage les témoignages les plus éclatans et les mieux mérités des sentimens du respect et de l'amour du peuple pour lui.

A Amiens, où il séjourna, une jeune demoiselle, ornée des grâces de la beauté et de la candeur, le suivit de plus près qu'il lui fut possible : plusieurs fois déjà elle s'était trouvée sur

son passage. Au moment enfin où il allait entrer dans une des manufactures de la ville, cette intéressante personne le regarda avec la plus vive émotion, puis cédant à l'impression qu'elle ressentait, elle tomba à ses pieds, et laissa voir que ce mouvement n'était que l'effet d'une sensation involontaire, car elle ne put rien lui dire. Elle n'avait aucune espèce d'acte de justice à solliciter, aucun droit à réclamer, aucune grâce à demander. En un mot, il paraît que l'idée qu'elle s'était faite d'un grand homme, dont elle s'était déjà sans doute occupée, était la seule cause de cette démarche. Bonaparte la releva avec émotion, et lui parla avec une bienveillance qui la rendit bien-tôt à elle. Madame Bonaparte s'informa de sa demeure, et lui envoya le même soir un portrait du premier consul, peint par Isabey : ce portrait était en-

touré d'un riche médaillon, et enfermé dans une très-jolie boête.

---

A Dunkerque, après avoir reçu les autorités constituées, il assista à un concert et un bal très-brillant, où s'étaient rendues les plus jolies femmes de la ville. Ce fut à cette fête, qu'un vieillard de 95 ans lui présenta les stances suivantes :

Un brillant avenir vient frapper nos regards :
Permets que l'infortune y mêle son histoire.
A toi sont réservés l'avenir et la gloire ;
Et le tems qui n'est plus appartient aux vieillards.

J'ai vu tomber ces murs. Leur cîme menaçante
Cent fois de l'ennemi foudroya les vaisseaux ;
Et des feux de l'Etna couvrant au loin les flots,
Aux rives d'Albion rejeta l'épouvante.

Bientôt d'un vieux monarque expiant les revers,
Dunkerque dût subir un long siècle d'outrages :
Ces môles protecteurs qui couronnaient nos plages
En funestes écueils s'allongent sous les mers.

Ce bassin fut comblé : de nos tristes murailles,
Son onde, en frémissant, recouvrit les débris.
Pour inonder la terre, on ouvrit ses entrailles :
La plaine disparut sous des flots ennemis.

La main du Tems en vain réparant tant d'injures,
D'un commerce naissant nous redit les bienfaits;
J'ai vu l'Anglais armé, sur l'autel de la paix,
Ressaisir sa victime, et r'ouvrir nos blessures.

Mais un héros paraît : les destins sont changés.
Dunkerque ! ô mon pays ! renais à l'espérance :
Dans tes vastes débris, dans tes champs ravagés,
La France a rassemblé ses trésors de vengeance.

Les enfans de Jean-Bart sauront suivre un héros
Qui va punir l'offense et venger l'infortune.
En vain de leur trident sont armés nos rivaux,
Le maître de la foudre est plus grand que Neptune.

---

Dans son passage à Gand, Bonaparte eut un long entretien avec le tribunal et la chambre de commerce. Il se fit donner des renseignemens par différens

maires sur les besoins des citoyens de leurs arrondissemens; sur le genre de commerce particulier à chaque commune, et ses productions territoriales. « Cette ville, dit-il, mérite des encou-» ragemens pour son industrie publi-» que, et l'on finira par y établir un » Lycée ». Un des professeurs répartit sur-le-champ : *Voilà un bon mot ; c'est un nouveau bienfait que notre ville vous devra.*

---

Parmi les signes extérieurs de l'allégresse que causa par-tout la présence de Bonaparte, s'il en est qui doivent mériter l'attention, ce sont sans doute les inscriptions dont les habitans de Gand décorèrent les balcons, les murs, les frontispices et les portiques de chaque édifice. En voici quelques-unes des plus marquantes et des plus ingénieuses.

1°. Allusion au voyage de Bonaparte dans les 9 départemens réunis de la Belgique, représentés par autant de femmes :

*.....Facies non omnibus una,*
*Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

2°. Allusion à la rupture du traité d'Amiens :

*Quæ tanta insania, cives!*
*Creditis avectos hostes? Sic notus Ulysses!...*

3°. Réponse à l'agression du cabinet britannique :

*Testaturque deos iterum se ad prœlia cogi.*
*Di maris ac terræ, tempestatumque potentes,*
*Ferte viam vento facilem, et spirate secundi.*

4°. Allusion au 18 brumaire an 8 :

*Hic rem romanam, magno turbante tumultu,*
*Sistet.*

5°. A l'heureuse arrivée de Bonaparte dans le département de l'Escaut :

*Recordabor fœderis mei vobiscum.*

6°. Un aigle sortant d'une volière où il était enfermé, porta ce joli quatrain à Bonaparte :

NAPOLÉON, je te salue,
Et je rends grâce à ma captivité,
Puisqu'aujourd'hui mon œil en liberté
Fixe un astre de près, sans traverser la nue.

7°. Les cinq vers suivans, inscrits sur le frontispice de l'académie de peinture, méritent d'être cités :

Vainqueur au bord du Nil, aux champs de l'Ausonie,
De la grandeur et du génie,
Un héros rassembla les monumens épars :
Memphis à Rome est réunie,
La France est le temple des arts.

---

Le lendemain de son arrivée à Anvers, il dit aux autorités constituées de cette ville :

« J'ai parcouru votre ville, et je » n'ai trouvé que des décombres et

» des ruines : elle ressemble à peine à
» une ville européenne, et j'ai cru ce
» matin me trouver dans une ville
» d'Afrique. Tout y est à faire : port,
» quai, bassin d'échouage. Il faut en-
» fin qu'elle mette à profit les avantages
» immenses de sa centralité entre le
» nord et le midi ; de son fleuve magni-
» fique et profond ; qu'elle devienne la
» cinquième ou sixième ville commer-
» çante du monde. On porte à vingt
» millions la confection de ces ouvra-
» ges : la guerre ne nous permet pas
» de vous les accorder ; mais dès-à-
» présent nous ferons ce que nous
» pourrons ; c'est à la ville et au com-
» merce à nous seconder au moins par
» des avances. Il faut marcher avec le
» tems ; il ne dépend pas toujours de
» nous d'accélérer sa marche ».

Dans un moment où l'entretien de Bonaparte avec les principaux de cette ville, avait pour sujet le départ et le remplacement des conscrits, il dit, avec une espèce de mécontentement caché sous les dehors de l'amabilité : « Je puis bien recruter des étrangers » avec l'argent que vous donnez pour » les conscrits; mais votre argent ne » me donnera pas une armée natio- » nale; et tant que vos enfans n'entre- » ront pas dans les armées françaises, » vous aurez toujours, vis-à-vis des » autres départemens, l'air d'un pays » étranger, d'une ville conquise ».

---

La porte de Lacken, par où Bonaparte fit son entrée à Bruxelles, après avoir quitté Gand, représentait un trophée de fleurs et de branches de chêne,

sur lequel on lisait :

*Honneur au héros qui nous a rendu notre antique patrie !*

Une foule immense obstruait toutes les rues ; les pavés étaient couverts de sable et de fleurs, et éclairés par une belle illumination. Bonaparte, en passant devant l'entrée du parc, put voir ce vers, qui était inscrit au-dessus :

Le héros de la France, en est aussi l'amour.

---

Parmi les diverses harangues qui furent adressées à Bonaparte par les différentes autorités constituées du département de la Dyle, on distingue celle du préfet de ce département, remarquable par des rapprochemens heureux et pleins d'intérêt :

« Après dix siècles de séparation, » vous avez réunis la grande famille

» gauloise. Les Belges y tenaient un
» rang honorable; vous le leur avez
» rendu : je ne crains pas d'assurer
» que vous les en trouverez dignes.

» C'est encore aujourd'hui cette
» même nation dont l'illustre auteur
» des Commentaires a vanté le cou-
» rage, le patriotisme et les mœurs,
» et dont il se plaît à opposer les ver-
» tus domestiques aux progrès de la
» licence romaine.

» La Belgique compte dans ses anna-
» les plusieurs époques mémorables,
» et l'on a remarqué que le nom d'un
» grand homme s'y trouve toujours
» attaché au souvenir d'un grand évè-
» nement.

» Ce fut en défendant leur pays
» contre César, que les Belges immor-
» talisèrent jadis leurs défaites.

» C'est sous Charlemagne qu'ils fu-

» rent cités par lui-même comme le » peuple le plus belliqueux et le plus » policé de l'Europe.

» Le nom de Charles-Quint rappelle » ici le beau siècle du commerce et » des arts.

» Enfin, celui de Bonaparte, où se » trouvent réunies toutes les idées de » gloire et de bonheur, devient pour » la Belgique, l'irréfragable garant » de ses prospérités nouvelles.... »

---

Bonaparte, pendant son séjour dans cette ville, visita les ateliers, les manufactures, les hôpitaux, laissant par-tout des marques de sa générosité et de sa bienfaisance. Les ouvriers de toutes les manufactures reçurent le paiement d'une semaine pour gratification. Il donna à l'hôpital, desservi par les ver-

tueuses filles appelées *Sœurs noires*, un somme de 5000 livres.

---

La garnison d'Aboukir, accusée par la malveillance d'avoir rendu ce fort aux anglais, après trois jours d'une faible résistance, réclame auprès du gouvernement, et s'adressant directement à Bonaparte, s'exprime ainsi :

« Vous ne souffrirez pas que les » palmes d'honneur que nous avons » cueillies sous vos ordres, soient flé- » tries par des lâches et des traîtres. » Nous ne perdrons pas en un jour le » prix de dix ans de travaux. Nous » avons affronté tous les périls, pour » mériter l'honneur d'être comptés » parmi les défenseurs de la patrie, » et le rapport qui a pu vous être » fait, est faux et calomnieux, etc. »

Bonaparte répondit à ces braves militaires :

« Soldats, j'ai lu votre lettre. Je me » suis fait rendre compte de votre » conduite : je vous reconnais toujours » pour de dignes enfans de la 61e. ; » j'ai donné ordre que l'on vous ren- » dît vos armes. Je saisirai la première » occasion pour vous mettre à même » de vous venger ; vous n'avez jamais » été vaincus, mais vous ne mourrez » pas sans être vainqueurs ».

---

On se rappelle que dans le mois de thermidor an 9, plusieurs régimens, entr'autres celui du 1er. d'artillerie, où Bonaparte fit ses premières armes, s'insurgèrent contre leurs chefs, à Turin. Six des principaux coupables de chaque corps furent arrêtés. Sa sévérité porta principalement sur le 1er.

régiment d'artillerie à pied, qui fut dissous, et recomposé de compagnies d'un des régimens d'artillerie à cheval qui s'étaient les mieux conduits; mais on se borna à en chasser les plus coupables.

A la parade du 15 prairial an 10, Bonaparte rendit au 1er. régiment d'artillerie, ses drapeaux, après en avoir arraché le crêpe, et y avoir suppléé de nouvelles cravates; s'adressant au chef de brigade, il lui dit : « Les banderolles que j'attache » à ces drapeaux, ont effacé jusqu'au » souvenir des crêpes funèbres qui » les ont couverts pendant 8 mois ».

« Canonniers du 1er. régiment, voilà » vos drapeaux, ils vous serviront » toujours de point de ralliement; ils » seront par-tout où le peuple français » et son gouvernement auront des » ennemis à combattre. Vous jurez de

» les défendre jusqu'à la mort, vous » jurez qu'ils ne tomberont jamais au » pouvoir de l'ennemi ».

Le serment fut prêté avec enthousiasme, et après différens airs exécutés par la musique du régiment, Bonaparte reprit ainsi :

« Officiers et sous-officiers du pre- » mier régiment, c'est dans vos rangs » que j'ai pris les premières leçons de » l'Art militaire ; j'ai vu notre régi- » ment uniquement sensible au senti- » ment d'honneur : soyez dignes d'être » les premiers du premier corps de » l'armée, faites connaître que je les » vois ici avec une vive satisfaction ».

Cette sévérité de Bonaparte, à l'égard d'un régiment dans lequel il avait fait ses premières armes, fut un hommage qu'il rendit à la discipline militaire qu'il sait si bien faire observer. Tout en

châtiant le soldat, il lui communique la grandeur de son âme, il l'électrise; et le châtiment, qui devrait naturellement refroidir le cœur du soldat pour son général, devient un stimulant, un germe d'héroïsme par la manière dont il sait l'infliger.

---

Ce fut à cette même parade, qu'appercevant le chirurgien-major du régiment, qu'il n'avait pas vu depuis long-tems, il lui adressa ces mots: *A propos, citoyen Bievelot, êtes-vous toujours avec votre aménité particulière, un peu original? — Pas autant que vous, mon Général, vous qui ne faites rien comme les autres et que personne ne saurait imiter.*

---

Lors de son voyage à Boulogne et

sur les côtes, Bonaparte en passant la revue d'une division de l'armée, un soldat de la 4e, lui présenta les armes et lui dit :

« En l'an 5, j'ai partagé avec vous » un pain de munition, dans les gorges » de Bassano, et cela vous a été fort » utile, car vous aviez bien faim, et » vous ne pouvez l'avoir oublié. Je » vous demande donc d'en faire au- » tant pour mon père qui est vieux » et infirme. J'ai reçu cinq blessures » dans les armées, et j'ai été fait ca- » poral et sergent sur le champ de » bataille : j'espère être sous-lieutenant » à la première affaire. »

Bonaparte se ressouvint parfaitement de l'anecdote, et fit droit à sa demande.

---

Parcourant un jour sur une péniche,

la rade de Boulogne, malgré le feu très-vif d'une frégate anglaise, il s'aperçut que le jeu d'une de nos batteries n'atteignait nullement les ennemis; il se fait mettre à terre, se rend auprès de la batterie, tire un crayon, fait ses calculs sur son porte-feuille, et ordonne aux canonniers de mettre dans leurs pièces une quantité de poudre plus forte qu'à l'ordinaire. Ils obéissent; mais un bombardier hésitait de mettre le feu, dans la crainte que le mortier ne crevât. Bonaparte qui voit son inquiétude, prend la mèche, l'approche de la lumière; le coup part, et la bombe va briser le beaupré de la frégate anglaise.

---

Lorsqu'au camp de Boulogne, on creusa pour établir le campement de Bonaparte, on remarqua, comme des

présages, la découverte d'une hache-d'armes qui parut avoir appartenue à l'armée romaine qui envahit l'Angleterre. On trouva aussi à Ambleteuse, en travaillant à placer sa tente, des médailles de Guillaume le conquérant : il faut convenir que ces circonstances sont extraordinaires, et elles paraîtront encore plus singulières, si on se rappelle que lorsque le général Bonaparte, visita les ruines de Péluse, en Égypte, il y trouva un camée de Jules-César.

---

La confection et la mise en activité du Code civil, attendu avec tant d'impatience par les français, firent éclore une multitude de petits vers, parmi lesquels on a distingué le distique latin suivant adressé à Bonaparte :

Pace datâ terris, animum ad civilia vertit
Jura suum, leges que tulit justissimus auctor.

Après avoir donné la paix à l'univers, il tourna ses pensées vers les droits civils, et créa des lois justes.

---

« Les qualités militaires, dit *Bonaparte*, ne sont nécessaires que dans » quelques circonstances, et dans » quelques momens. Les vertus civiles » qui caractérisent le vrai magistrat » ont une influence de tous les momens » sur la félicité publique ».

---

Un allemand, enthousiasmé des grandes actions de Bonaparte, a fait l'inscription suivante, destinée à être placée sur un obélisque qui doit retracer les hauts faits du héros français :

Cæsare velocior,
Tot pœne mensibus,
quot annis
Romanorum imperator

Galliam,
Imperator Gallorum
Hesperiam
Devincit, expugnat.
Romano victore,
Justior, æquior, humanior,
Libertatem
Populis reddit, non eripit :
Jura, æqua, humana,
Leges civiles
Restaurat, stabilit :
Populorum oppressores,
Prædatores,
Terret, fugat, ejicit :
Humani generis benefactor,
Posteritas
A
BONAPARTE
Seculum cognominabit.

---

*Si la stabilité d'un gouvernement semble exiger une religion dominante, sa tranquillité repousse une religion*

*dominatrice.* Mot profond et plein de justesse, adressé par le héros d'Italie à plusieurs prêtres députés vers lui pour lui offrir leurs hommages.

---

Un passager avait, par spéculation, apporté au cap de Bonne-espérance, où il aborda en l'an 12, quelques uns des petits bustes de Bonaparte. On se les disputa avec une telle ardeur, que ce marchand, au milieu de sa petite fortune, s'écria dans un transport de désespoir : « Je suis un grand coquin » de n'en avoir apporté que six; deux » douzaines de *Bonaparte* de plus, et » ma fortune était faite ».

---

Après la prise de Milan par l'armée française, dans la deuxième campagne d'Italie, le peuple fit chanter un *Te*

*Deum* dans l'église cathédrale de cette ville, en réjouissance de l'heureuse délivrance de l'Italie des hérétiques et des infidèles. Bonaparte dans une lettres aux deux autres consuls, leur fit part de cet évènement; il ajouta : *On va chanter un* TE DEUM, *j'y assisterai, malgré ce qu'en diront les athées de Paris* (1).

---

Le six ventose, à Nanci, tous les cultes se réunirent pour remercier Dieu

---

(1) Philosophes d'un jour, illustres professeurs d'athéisme, qu'ont produit vos systêmes destructeurs et vos doctrines désolantes? Une démoralisation presque générale; en exilant Dieu du ciel, en renversant le culte, que prétendiez-vous mettre à la place?..... rien, absolument rien; avez-vous oublié cette pensée sublime de votre patriarche :

*Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.*

de la conservation des jours du premier consul ; tandis que les catoliques chantaient le *Te Deum* dans la cathédrale, les juifs chantaient des cantiques dans leurs synagogues. Par une singulière coïncidence, le 6 ventose répond au 14 *adar*, nommé *purim* parmi les juifs, et consacré dans leur culte à la célébration du triomphe de Mardochée sur le perfide Aman.

---

Bonaparte, au commencement de l'an 10, fut nommé président de la république italienne, ci-devant dite république Cisalpine. Le discours qu'il prononça à la *consulta* extraordinaire, formée en assemblée générale, à Lyon, mérite d'être rapporté ici en extrait, comme formant un tableau vrai de la situation de cette république, soit après les premières campagnes d'Italie

soit après les secondes, des motifs qui ont déterminé la base de sa nouvelle constitution, et de son organisation intérieure et extérieure.

« La république Cisalpine, reconnue depuis le traité de Campo Formio, à déjà éprouvé bien des vicissitudes.

« Les premiers efforts qu'on a fait pour la constituer, ont mal réussi.

« Envahie depuis par les armées ennemies, son existence ne paraissait plus probable, lorsque le peuple français, pour la seconde fois, chassa par la force de ses armes, vos ennemis de votre territoire.

« Depuis ce tems on a tout tenté pour vous démembrer.....

.....« La protection de la France l'a emporté.

.....« Vous avez été reconnus à Lunéville.

« Accrus d'un cinquième, vous existez plus puissans, plus consolidés, avec plus d'espérance !!!.....

« Composés de six nations différentes, vous allez être réunis sous le règne d'une constitution plus adaptée que toute autre à vos mœurs et aux circonstances.

« Je vous ai réunis à Lyon, autour de moi, comme les principaux citoyens de la Cisalpine. Vous m'avez donné les renseignemens nécessaires pour remplir la tâche auguste que m'imposait mon devoir comme premier magistrat du peuple Français, et comme l'homme qui a le plus contribué à votre création.

« Le choix que j'ai fait pour remplir vos premières magistratures, l'a été indépendemment de toutes idées de parti, de tous esprits de localité.

« Celle de président, je n'ai trouvé personne parmi vous qui eût encore assez de droits sur l'opinion publique, qui fut assez indépendant de l'esprit de localité, et qui eût enfin rendu d'assez grands services à son pays, pour la lui confier.

« Le procès-verbal que vous m'avez fait remettre par votre comité des trente, où sont analysées avec autant de précision que de vérité, les circonstances extérieures et intérieures dans laquelle se trouve votre patrie, m'ont vivement pénétré. J'adhère à votre vœu. Je conserverai encore pendant le tems que ces circonstances le voudront, la grande pensée de vos affaires.

« Au milieu des méditations continuelles qu'exige le poste où je me trouve, tout ce qui vous sera relatif et pourra consolider votre existence et votre prospérité ne sera point étrangère

aux affections les plus chères de mon âme.

« Vous n'avez que des lois particulières, il vous faut des lois générales.

« Votre peuple n'a que des habitudes locales, il faut qu'il prenne des habitudes nationales.

« Enfin vous n'avez point d'armées, les puissances qui pourront devenir vos ennemies en ont de fortes. Mais vous avez ce qui peut les produire, une population nombreuse, des campagnes fertiles, et l'exemple qu'a donné dans toutes les circonstances essentielles, le premier peuple de l'Europe ».

---

Dans le courant du mois de prairial, an onze, on trouva à Aix-la-Chapelle, sous les ruines de l'ancienne basilique, bâtie par Charlemagne, une superbe colonne d'ordre corinthien; l'évêque

et son clergé la relevèrent, et l'ont placée en face de l'église cathédrale, surmontée du buste de Bonaparte. Voici l'inscription qui y fut gravée :

*Heroi Bonaparte*
*Primo Galliæ imperatori,*
*Episcopus, æques Granus, clerusque posuerunt.*

---

Lorsque Bonaparte partit pour la Belgique, une jeune demoiselle de Paris, née de parens vertueux, mais peu riches, envoya le produit de toutes ses épargnes, à M. l'archevêque de Paris, avec prière de les employer à faire dire tous les jeudis, pendant un an, une messe par un prêtre de son clergé. « L'objet de cette messe, disait la jeune personne dans sa lettre, est de prier Dieu qu'il conserve les jours de Bonaparte, et qu'il le préserve de tout accident dans le cours de ses voyages ».

## ENIGME

*Qui n'est pas un calembourg, ne pouvant convenir qu'à un seul être.*

Brave, bon, généreux, la terreur des tyrans, (*)
Oracle de l'Europe, aucun héros en France
N'égala ma grandeur, mes exploits, ma prudence.
A mes soins Paris doit des embellissemens
Plus qu'à nul potentat qui régna sur la Seine.
A savoir qui je suis, vous parviendrez sans peine.
Retranchez Albion et ses amis pervers,
Tournez la main à gauche, ayez les yeux ouverts,
Et vous lirez un nom chéri de l'univers.

---

Un jeune homme s'étant rendu criminel par un excès de jalousie, sa famille eut recours à Mme. Bonaparte, qui se détermina à solliciter sa grâce auprès de son auguste époux. — C'est la première que je vous demande, lui dit-elle, et vous me l'accorderez. — Je ne le puis, répondit-il. — Vous me la

---

(*) Des mers.

refusez? A moi! — Oui, madame: Quand on saura que c'est à vous que je ne l'ai pas accordée, personne n'osera la demander.

Lorsque le sénat en corps vint exprimer à Bonaparte les sentimens dont il était pénétré sur l'attentat des stipendiés de l'Angleterre, il lui répondit:

« Depuis que ma destinée et la volonté du peuple français m'ont imposé les devoirs que je remplis, j'ai renoncé aux douceurs d'une condition privée... Ma vie durera aussi long-tems qu'il sera nécessaire pour le peuple français; mais ce que je désire que la nation sache bien, c'est que le jour où j'aurais perdu sa confiance, ma vie serait sans consolation et sans but: ce jour-là elle serait finie.

Lorsque le président du corps législatif vint exprimer à Bonaparte les sentimens que les membres de ce corps avaient éprouvés en apprenant les projets de la conspiration, l'empereur lui répondit :

« J'ai vu avec plaisir le bon esprit des Français dans ces dernières circonstances. Les conspirateurs n'ont trouvé d'asyle que parmi cette espèce d'hommes qui n'a point de patrie. Tous ceux qui mettent du prix à l'honneur, et qui ont des droits à la considération publique, soit par leurs habitudes anciennes, soit par la confiance actuelle du gouvernement, se sont éloignés avec horreur des assassins. Nulle classe n'est coupable. Quelques individus seuls seront frappés. Les opinions et les erreurs passées, de quelque nature qu'elles soient, ne pourront être recherchées par la justice nationale. Elle ne connaî

tra que des délits actuels. Les puissances continentales de l'Europe forment le même vœu que le gouvernement français; elles désirent avec lui que les instrumens de trouble disparaissent à jamais ».

---

Lors du dernier complot formé contre les jours de Bonaparte, une femme s'étonnait de ces attentats réitérés contre lui, à qui la France devait son salut, remarquait-elle, tandis qu'aucun complot n'avait été formé contre Robespierre, quand ce monstre s'abreuvait de sang, et couvrait d'échafauds la France en deuil. « Madame, lui répondit quelqu'un, rien n'est plus facile à expliquer. Robespierre, en égorgeant les Français, en vouant la France à la destruction, servait le gouvernement anglais. Plus il faisait de mal, mieux les vues du cabinet de Londres étaient

remplies : il n'était donc pas surprenant qu'on n'eût fait sur sa vie aucune entreprise ».

---

L'institut national, présenté à Bonaparte lors de la conspiration anglaise, découverte en l'an 12, s'exprima, par l'organe de son président, dans les termes suivans :

« Le gouvernement anglais pouvait, en frappant un seule tête, frapper la république entière.

» Veuve du héros qui l'a sauvée, la patrie voyait renaître tous ses malheurs.

» Nous perdions en vous la garantie du repos de nos familles, de la paix de nos cités, de la gloire de nos armées, du salut de notre pays.

» Des sociétés savantes et littéraires à peines renaissantes, des collèges à

peine ouverts, des écoles à peine établies, pleuraient leur fondateur.

» Les élèves de Saint-Cyr, de Compiègne, de Fontainebleau, de nos nombreux lycées redevenaient orphelins.

» Le génie de la France vous a préservé. Heureux de lui devoir votre salut, l'institut national lui rend grâces encore de ce que vous n'avez pas eu, de ce que vous n'aurez jamais à redouter des conspirations conçues en France et par des Français. Les complots qui vous menaçaient étaient tramés sur un territoire étranger, par les éternels ennemis des Français et de la France.

» Ceux qui ont voulu les servir, les seconder, en profiter, égaux devant la justice qui les a saisis, seront égaux devant la loi qui les jugera ; et les Anglais qui n'ont pu vous atteindre de leurs poignards impuissans, tremble-

ront bientôt devant votre épée victorieuse.

» Pourquoi faut-il que cette pensée nous ramène à celle d'un autre danger pour votre personne, et au sentiment d'une crainte nouvelle ?

» Il est permis de l'exprimer, quand la France entière la partage; quand ces bataillons intrépides, cette garde fidèle, ces braves de toutes les armes, que leurs propres périls n'ont jamais émus, frémissent à l'idée des vôtres.

» Ah! du moins n'oubliez jamais que la grande nation vous a remis le dépôt de ses destinées. Secondez, par une prudence que nous implorons, les vœux de la France et les nôtres; secondez la Providence qui veille sur vous, et qui veut que, pour la paix du monde, vos institutions protégées, perfectionnées par vous-même, deviennent immortelles comme votre gloire ».

En remerciant l'institut, Bonaparte dit cette phrase remarquable : *Il y a des orages qui servent à affermir les racines d'un gouvernement.*

Il fit ensuite des questions à plusieurs membres de l'institut sur les travaux dont s'occupaient les différentes classes. Il recommanda sur-tout les travaux littéraires qui peuvent prendre un caractère national, en contribuant à maintenir et à augmenter l'influence de notre langue en Europe.

Cette liberté d'esprit, qui permet au chef du gouvernement de s'occuper des détails littéraires, au milieu des grands intérêts qui absorbent l'attention publique, ne peut appartenir qu'à un caractère au-dessus de toutes les circonstances. C'est à Bonaparte sur-tout qu'on peut appliquer ce beau vers de Lucain :

*Nil actum reputans, si quid superesset agendum.*

Le maintien des règles et des formes de la loi, est le *palladium* de la liberté civile. Bonaparte s'en montra le strict observateur, lors du dernier complot formé contre ses jours.

Lorsque le grand-juge lança un mandat d'arrêt contre le général Moreau, la police, qui savait qu'il s'agissait d'une conspiration, arrêta le citoyen Moreau, tribun, et Frenières, secrétaire du général Bonaparte, en ayant été instruit, fit demander au grand-juge si le frère et le secrétaire de Moreau étaient atteints par la procédure; et sur la réponse qui lui fut faite que leurs noms n'avaient pas été prononcés dans l'instruction, il ordonna de les mettre en liberté. « Car, dit-il, s'il s'agissait d'un coup d'état, ou d'une de ces mesures dans lesquelles il ne faut prendre conseil que du salut de la nation, les conspirateurs auraient été arrêtés, traduits devant une com-

mission militaire, et exécutés dans la même nuit. C'est ici, ajouta-t-il, une procédure criminelle ordinaire, et j'entends que toutes les formes soient scrupuleusement observées ».

Ceux qui ont vu de près la sérénité de Bonaparte, au moment où tout était à craindre pour lui et pour nous, lors de la conspiration de Georges, Pichegru, etc., ont pu lui appliquer cette réflexion de Montesquieu sur Charlemagne : « Il se joue de tous les » périls, et particulièrement de ceux » qu'éprouvent les grands législateurs » et les grands conquérans, je veux » dire, les conspirations ». L'histoire doit observer ce trait de ressemblance que semble avoir le restaurateur de l'empire français, avec son plus illustre fondateur.

Dans le nombre des condamnés à mort dans la conspiration Georges, Pichegru, etc., était Armand Polignac. La femme de ce condamné alla se jeter aux pieds de l'empereur, et crier grâce pour son mari. L'empereur, après l'avoir fixée avec attention, lui dit :

« J'ai été bien étonné de trouver votre » mari impliqué dans une si odieuse » affaire ».

Madame de Polignac, autant que ses sanglots lui permirent de parler, répondit que son mari n'avait jamais conçu l'idée d'un crime que l'honneur réprouvait encore plus hautement que les lois. L'accent de la douleur prêtait une grande force à ce qu'elle disait. L'empereur sensiblement ému, lui dit :

« Je puis pardonner à votre mari, » car c'est à ma vie qu'on en voulait : » je vous accorde sa grâce ».

Et après avoir écouté avec bonté

les expressions de sa reconnaissance, il ajouta :

« Ils sont bien coupables ceux qui » engagent leurs plus fidèles serviteurs » dans des entreprises aussi criminelles, » aussi follement conçues, et dont ils » ne partagent pas les périls ».

L'empereur, en accordant la grâce à Armand Polignac, la donna encore à plusieurs autres comdamnés entre autres au nommé la Rochelle, il dit à sa mère qui la sollicitait :

« Les crimes des enfans sont souvent » le fruit de la mauvaise éducation » qu'ils ont reçue de leurs parens ».

---

Napoléon, à son avènement à l'empire, signala son amour pour le bien, par plusieurs actes de bienfaisance et d'indulgence. Le décret impérial qui y est relatif, est partagé en cinq titres, savoir :

Titre 1^er^. Mise en liberté des indivi-

dus condamnés correctionnellement, et qui ne sont plus détenus que pour le paiement de l'amende et des frais.

Tit. 2. Débiteurs de l'état, contraints et poursuivables par corps, qui pourront être déchargés de cette contrainte.

Tit. 3. Paiement par le trésorier de la liste civile, des mois de nourrice dus par les habitans de Paris et de la banlieue, qui seront jugés hors d'état de payer par eux-mêmes.

Tit. 4. Dotation d'une fille pauvre et honnête par arrondissement communal, et par chaque municipalité des villes de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille.

Tit. 5. Amnistie accordée aux sous-officiers et soldats des troupes de terre et de mer, déserteurs à l'intérieur, qui rejoindront au terme fixé, et remise de l'amende encourue par eux ou leurs parens.

Lorsque le sénat eut décrété le 28 floréal, le senatus-consulte organique qui défère le titre d'Empereur à Bonaparte, et qui établit dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale, il arrêta de se transporter sur l'heure à Saint-Cloud, à l'effet de présenter le sénatus-consulte organique au premier consul; il se mit en marche immédiatement après la fin de la séance. Le cortège était accompagné de plusieurs corps de troupes.

Le sénat, à son arrivé, fut admis à l'audience du premier consul.

Le consul Cambacérès, président, présenta le sénatus-consulte organique au premier consul, et dit:

« Le décret que le sénat vient de rendre, et qu'il s'empresse de présenter à votre majesté impériale, n'est que l'expression authentique d'une volonté déjà manifestée par la nation.

» Le décret qui vous défère un nouveau titre, et qui, après vous, en assure l'hérédité à votre race, n'ajoute rien à votre gloire, ni à vos droits.

» L'amour et la reconnaissance du peuple français ont, depuis quatre années, confié à votre majesté les rènes du gouvernement; et les constitutions de l'état se reposaient sur vous du choix d'un successeur.

» La dénomination la plus imposante qui vous est décernée, n'est donc qu'un tribut que la nation paie à sa propre dignité, et au besoin qu'elle sent chaque jour de vous donner des témoignages d'un respect et d'un attachement que chaque jour voit augmenter.

» Eh! comment le peuple Français pourrait-il trouver des bornes pour sa reconnaissance, lorsque vous même,

n'en mettez aucune à vos soins et à votre sollicitude pour lui.

» Comment pourrait-il, conservant le souvenir des maux qu'il a soufferts, lorsqu'il fut livré à lui-même, penser sans enthousiasme au bonheur qu'il éprouve depuis que la providence lui a inspiré de se jetter dans vos bras?

» Les armées étaient vaincues, les finances en désordre, le crédit public anéanti, les factions se disputaient les restes de notre ancienne splendeur; les idées de religion et même de morale s'étaient obscurcies; l'habitude de donner et de reprendre le pouvoir laissait les magistrats sans considération, et même avait rendu odieuse toute espèce d'autorité.

». Votre majesté a paru, elle a rappelé la victoire sous nos drapeaux; elle a établi la règle et l'économie dans les dépenses publiques. La nation rassurée

par l'usage que vous en avez su faire, a repris confiance dans ses propres ressources; votre sagesse a calmé la fureur des partis ; la religion a vu relever ses autels ; les notions du juste et de l'injuste se sont réveillées dans l'âme des citoyens, quand on a vu la peine suivre le crime, d'honorables distinctions récompenser et signaler les vertus.

» Enfin, et c'est là sans doute le plus grand des miracles opérés par votre génie, ce peuple que l'effervescence civile avait rendu indocile, à toute contrainte, ennemi de toute autorité, vous avez su lui faire chérir et respecter un pouvoir qui ne s'exerçait que pour sa gloire et son repos.

» Le Peuple français ne prétend point s'ériger en juge des constitutions des autres états.

» Il n'a point de critique à faire,

point d'exemples à suivre ; l'expérience désormais devient sa leçon.

» Il a, pendant des siècles, goûté les avantages attachés à l'hérédité du pouvoir.

» Il a fait une épreuve courte, mais pénible, du système contraire.

» Il rentre par l'effet d'une délibération libre et réfléchie, dans un sentier conforme à son génie.

» Il use librement de ses droits ; pour déléguer à votre majesté impériale une puissance que son intérêt lui défend d'exercer par lui même.

» Il stipule pour les générations à venir, et par un pacte solemnel, il confie le bonheur de ses neveux à des rejettons de votre race.

» Ceux-ci imiteront vos vertus, ceux-là hériteront de notre amour, et de notre fidélité.

» Heureuse la nation qui, après tant de troubles et d'incertitudes, trouve dans son sein un homme digne d'appaiser la tempête des passions, de concilier tous les intérêts et de réunir toutes les voix!

» Heureux le prince qui tient son pouvoir de la volonté, de la confiance et de l'affection des citoyens!

» S'il est dans les principes de notre constitution, et déjà plusieurs exemples semblables ont été donnés, de soumettre à la sanction du peuple, la partie du décret, qui concerne l'établissement d'un gouvernement héréditaire, le sénat a pensé qu'il devait supplier votre majesté impériale d'agréer que les dispositions organiques reçussent immédiatement leur exécution, et pour la gloire comme pour le bonheur de la république, il proclame à l'instant

même NAPOLÉON, EMPEREUR des français (1) ».

L'empereur fit la réponse suivante, réponse pleine de sentiment et de grandeur d'âme, et où le laconisme ajoute encore à sa noble simplicité :

« Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie, est essentiellement lié à mon bonheur.

» J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation.

» Je soumets à la sanction du peuple la loi sur l'hérédité. — J'espère que la

(1) Ce discours remarquable par sa précision et sa simplicité, est l'éloge le plus sincère et le plus véridique du génie, des talens et de la conduite de Bonaparte ; c'est le plus bel exorde d'un discours en faveur des avantages attachés au gouvernement d'un seul, et à l'hérédité du pouvoir.

France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

» Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité, le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation ».

---

Le comte de Lille, retiré à Varsovie, où il lit avec assiduité le *Moniteur*, apprenant que Bonaparte avait été nommé Empereur, après avoir consulté ses confidens et ses favoris, fit l'étrange protestation qu'on va lire, contre tout ce qui se faisait et s'était fait en France, depuis la réunion des États-Généraux :

PROTESTATION
DU COMTE DE LILLE.

*Varsovie, le 5 juin, 1804.*

« En prenant le titre d'EMPEREUR,

en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, BONAPARTE vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans-doute infirmer mes droits; mais comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc, ( après avoir, au besoin, renouvellé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des États-Généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent et la France et l'Europe ) je déclare en présence de

tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que BONAPARTE vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légitime, je proteste et contre ce titre et contre tous les actes subséquens auxquels il pourrait donner lieu ».

Un publiciste a fait les réflexions suivantes sur cette étrange protestation.

« La protestation du comte de Lille, contre tout ce qui s'est fait depuis l'ouverture des États-Généraux fut annoncée par les journaux anglais, mais n'y fût point insérée. On ignore si elle a été adressé aux différentes puissances de l'Europe. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y fut fait aucune réponse officielle. Ce silence de tous les souverains est lui seul une réponse

péremptoire à l'écrit et aux prétentions qui y sont mises en avant.

Sans entrer dans la discussion des droits que le comte de Lille s'arroge, la question a été décidée par les publicistes les plus habiles, par les nations elles-mêmes, par l'histoire de toutes les dynasties, long-tems avant la révolution française: c'est l'intérêt des peuples qui fait les rois, et la force nationale qui les soutient.

A ce double titre, la maison d'Hanovre règne sur la grande Bretagne, et celle d'Autriche tient le sceptre impérial.

Hugues Capet, chef de la dernière dynastie, reçut la couronne de ses pairs qui représentaient la nation; et si l'on admettait les principes sur lesquels repose la réclamation, le comte de Lille lui-même n'aurait d'autre titre

à faire valoir que celui qui lui aurait été transmis par l'usurpateur des droits des enfans de Charlemagne.....

Si le comte de Lille proteste contre la révolution, la révolution proteste bien plus hautement contre lui. Les résultats de cette révolution, reconnus par toute l'Europe, scellés par la victoire, affermis par l'intérêt des peuples, élèvent entre la France et la maison de Bourbon une barrière de diamans. Il faut que le comte de Lille la franchisse avant que sa voix soit entendue; ce n'est point par des écrits que l'on recouvre un trône; le souverain réduit à cette extrémité, est déchu du haut rang où la volonté de la nation l'avait placé. Quand Henri IV voulut remonter sur le trône de Saint-Louis, il prit les armes, il conquit et il régna.. Il fut un tems où le comte de Lille aurait pu parler de ses droits, parce

qu'il était en son pouvoir de les défendre, il préféra de se retirer : il n'est donc que deux partis pour un roi détrôné, de combattre, ou de garder le silence.

Ce n'est point à l'usurpation que le dernier acte a mis le sceau, comme le dit le comte de Lille, c'est aux formes véritablement voulues par la nation. L'instabilité du gouvernement républicain pouvait encore flatter la maison de Bourbon de quelqu'espoir. Le trône paraissait vacant ; aujourd'hui la dignité impériale s'est élevée sur les ruines de la monarchie. L'hérédité assure des chefs à l'état dans une dynastie nouvelle, et ces nouveaux intérêts ont un centre et un appui. Tout est fini pour les Bourbons ; quelque soient leurs prétentions, ils ne soutiendront point la comparaison avec celui que la France leur préfère. Il est

plus glorieux de commencer une dynastie que de la finir, et jamais droits ne furent plus sacrés et plus solennellement reconnus que ceux de la famille appelée à régner.

Ce ne sont plus quelques tyrans subalternes, quelques vils factieux qui ont disposés de l'autorité dans un moment d'ivresse anarchique. C'est un peuple tout entier qui, après avoir combattu dix ans, après avoir essayé de diverse sortes de gouvernemens, choisit le plus conforme à son intérêt et à son caractère; aucun décret n'émane de la volonté impériale, qui ne rappelle à l'empereur l'étendue de ses droits et de ses devoirs. Il règne par les *constitutions de l'empire*, c'est-à-dire, que l'empire et les constitutions sont devant lui, et qu'il n'existe que pour défendre l'un, et maintenir les autres.

Il avait tout mérité de la reconnaissance nationale, il doit tout à la nation. Ce double rapport rend son empire plus cher, l'unit davantage au peuple, il doit distinguer particulièrement la dynastie nouvelle; il doit affermir la base du trône impérial, tandis que le comte de Lille et ses successeurs en seront réduits à faire entendre d'inutiles protestations, de quelque retraite ignorée; malheureux d'avoir perdu une couronne, de n'avoir pu la recouvrer, et plus malheureux encore de ne savoir y renoncer, quand la fortune, les puissances de l'Europe et l'intérêt de la France, la leur ont ôtée pour toujours ».

# SUR BONAPARTE (*).

BONAPARTE à 27 ans soumet l'Italie, et sa conquête n'a point été comme celles de Charles VIII et de Louis XII, un voyage militaire; César n'a pas livré plus de batailles que ce nouveau conquérant. Toute l'Europe s'était précipitée dans l'Italie pour la dé-

(*) Le morceau qu'on va lire est extrait d'une brochure qui a paru en l'an 11. Nous avons cru devoir le transcrire ici, parce qu'il forme un tableau dont la perspective se développe à tous les regards; les nuances d'ailleurs en sont si délicatement ménagées, que tout homme en peut saisir les résultats, et en apprécier l'ensemble.

fondre contre le général français; les vieilles troupes de l'Autriche s'empressaient d'y venir chercher, dans de glorieux dangers, un nouvel éclat à leur réputation militaire. Les rives de chaque fleuve, le passage de chaque défilé, virent se renouveller les journées fameuses de Cerisolles, de Marignan, de Lens et Steinkerque. Cette illustre campagne de l'Italie, était pour ainsi dire, une galerie animée, représentant tous les chefs-d'œuvres militaires des héros modernes. Les fastes de l'Histoire n'offrent aucun exemple d'une défense aussi opiniâtre et aussi savante, et d'une attaque aussi rapide dans ses mouvemens, aussi fertile en victoires, aussi féconde en ressources. Cinq armées sont successivement détruites, et trois généraux vieillis sous les lauriers, et dont la réputation avait été jusqu'alors intacte,

mis hors de combat. L'Italie devenue la conquête du vainqueur, n'est point soumise au joug humiliant d'un peuple asservi par les armes : le héros lui rappelant son ancienne gloire, lui fait partager les hautes destinées du grand empire dont il est le chef; Naples, rendue à son roi, redevient, sous les auspices protecteurs de la France, une des grandes puissances du continent. Le conquérant, refusant les honneurs de l'entrée triomphale au Capitole, donne des larmes au malheur de cette reine des nations; il lui rend son pontife et le sceptre de la religion..... Je ne parle point de ses conquêtes en Orient, il les a sacrifiées au salut de la France, qui, menacée du sort de la malheureuse Pologne, allait s'anéantir dans les abymes de l'anarchie, si la providence ne lui avait rendu le héros qui seul

fait sa force. Depuis six ans, le génie de Bonaparte, est la fortune de la France. A peine un faible bâtiment l'a-t-il ramené dans un des ports de la Provence, que les destinées de l'empire sont changées; la victoire abandonne les drapeaux ennemis, pour rester fidèle à nos étendards. L'invincible Suvarow est mis en fuite; les Russes belliqueux ne peuvent tenir contre nos bataillons, et les montagnes helvétiques redeviennent, de nouveau, un rempart inexpugnable pour la France. Bonaparte paraît, et les peuples de nos campagnes consternés le reçoivent au milieu des cris joyeux de l'espérance. Il arrive seul, avec un petit nombre de ses amis; mais son heureuse fortune devient le gage de la prospérité publique. Un gouvernement ignoble, qui depuis six mois, était le scandale de l'Europe et l'opprobre de la France,

disparaît devant la présence du héros ; et les vœux unanimes du peuple remettent les rênes de l'état entre les mains du grand homme, qui naguères, l'avait élevé à un dégré si haut de splendeur. A peine dix mois se sont-ils écoulés, depuis que Bonaparte est chef de l'empire, que l'autrichien, qui maître de Nice, menaçait nos provinces méridionales, est chassé jusque dans ses états héréditaires ; les frontières de l'empire français sont reportées à ces limites que leur avaient assignées les victoires de Charlemagne. Ainsi, Bonaparte, la première année de son avénement, exécute ce que n'avait osé concevoir le génie audacieux de Richelieu, et ce que n'avait pu réaliser l'ambitieux Louis XIV, après 20 ans de triomphes. Des peuples depuis près de onze siècles, séparés de la France, réunis à ses domaines, accroissent sa

population, sa force militaire et son territoire. Notre heureuse nation devient le premier peuple de l'univers; l'Europe admire sa gloire, sa puissance et ses institutions, le monde entier est plein de sa renommée. Bonaparte, maître de tous les mouvemens qui dirigent les opérations des puissances étrangères, fait servir son influence toute puissante à consolider son système de pacification générale. L'Europe semble la nation occidentale de l'Europe, dont Bonaparte est le héros et le pacificateur.

Il remplit le continent entier des monumens de sa puissance politique; sa main victorieuse jette les fondemens d'une monarchie dont l'existence est reconnue par tous les potentats de l'Europe, et le trône de cette monarchie devient l'honorable récompense de l'ancienne et constante amitié de

l'une des plus illustres maisons souveraines du continent. Il place à l'entrée de l'Italie une république dont les forces effectives peuvent rivaliser avec celles des puissances du second ordre; et la république Italienne remplaçant, dans le système politique, celle de Venise, devient une forteresse imposante, qui couvre la France du côté des pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Pour la première fois, on voit un héros accuser lui-même la guerre d'être une lépre dévorante pour les empires, de substituer aux sentimens doux est bienfaisans, le besoin d'opprimer, l'ardeur de détruire; aussi, le front orné des lauriers de la victoire, il s'arrête au milieu de ses conquêtes, pour offrir la paix aux ennemis qu'il vient de vaincre.

Nous avons donc vu un conquérant de 30 ans, fermer le temple de la guerre, et rappeller à ses antiques vertus un peuple illustré par ses triomphes. Il veut la paix pour établir le régne des lois et de la justice, sur les débris de toutes les factions, et pour arrêter les progrès effrayans de cette *propagande révolutionnaire*, qui menaçait l'Europe d'une subversion générale.

Lui seul a pu mettre un terme à cette guerre vendéenne, qui depuis si long-tems désolait nos provinces ; mais il ramène les rébelles à l'obéissance, en rendant à son ancien éclat notre antique religion pour laquelle ils combattaient ; il fait tomber les armes de leurs mains, en relevant leurs temples abattus et leurs autels renversés. Ces infortunés Vendéens qui couraient après la palme du martyre,

trouvent l'olivier pacifique que leur présentent des frères adorateurs du même culte et disciples de l'évangile. Bonaparte n'a pas fait couler une goutte de sang, et les contrées vendéennes deviennent les provinces les plus fidèles de l'Empire dont il est le chef.

Législateur de l'Empire qu'il a fondé, et donnant pour fondement à nos lois la morale religieuse, il a voulu se faire un système particulier de la prospérité publique. Vivifiant l'agriculture, il a su par d'honorables engagemens, lui créer un nouveau principe de vie et de fécondité, regardant le commerce comme une mine inépuisable pour les états qui le rendent l'objet principal de leur active industrie, et regardant la navigation comme l'âme du commerce, il entreprend de réunir la Manche, l'Océan et la Méditérannée, la Somme et la Sambre à

l'Escaut, l'Oise à la Sambre, la Garonne au Rhône; ainsi la France entière ne formera plus qu'une grande ville dont les fleuves et les rivières seront les rues, et à laquelle les deux mers serviront de bassin à chacune de ses extrémités. On a vu ce grand homme se dérober pendant des semaines entières à ses hautes fonctions, pour aller dans les provinces, consulter les intérêts et les vœux du peuple, et vivifier par ses regards, l'industrie, l'activité et la richesse nationale. Voyageant de manufacture en manufacture dans plusieurs départemens, il n'allait point chercher des arcs de triomphe, mais visiter des atteliers.

Le luxe alimenté par l'industrie notionale favorise les spéculations du commerce, donne une circulation plus active aux richesses fictives; aussi Bonaparte a-t-il environné les

fonctions publiques de cet éclat majestueux qui fixe l'attention, commande le respect et frappe l'imagination, enfin associe les sens à l'action de la loi pour rendre son influence plus directe sur la pensée du citoyen. L'intermédiaire des signes est essentiellement populaire; ils commandent à l'opinion sans l'asservir : une telle puissance peut d'autant moins inspirer d'inquiétude, que son caractère n'est jamais repressif.

Ayant organisé l'armé par des réglemens sages et utiles, il est devenu le bienfaiteur des compagnons de ses victoires : c'est pour eux qu'il a créé cette légion d'honneur, dont l'éclat l'égale, dès sa naissance, aux ordres militaires les plus illustres de l'Europe. La richesse, l'héroïsme; et les décorations honorifiques concourent à la splendeur et à la magnificence d'une

telle institution. Dix camps établis en permanence dans les provinces *des pays* nouvellement réunis, reproduisent l'exemple de ces distributions de terre faites par César à ses légions victorieuses ; mais de telles dotations territoriales, sont loin de cet arbitraire odieux et spoliateur qui caractérisait les distributions de terre du général Romain. Bonaparte n'assigne aux camps qu'il a formés, que les biens appartenant aux établissemens réligieux supprimés ; il dote ses soldats avec des domaines devenus nationaux par les lois françaises, et non avec l'héritage patrimonial des citoyens.

Si par tant d'honneurs et de bienfaits, il encourage ainsi l'émulation militaire, il est loin de négliger les autres parties de l'administration civile. » N'a-t-il pas élevé à la gloire des

» arts et des sciences, ces temples » augustes où le philosophe proclame » les vertus de la morale, où l'historien déploie avec majesté les » archives du genre humain, où l'orateur montre les beautés de l'éloquence, où le poète enchante par » l'harmonie de ses vers et où l'artiste anime ses pinceaux. N'a-t-il » pas multiplié les établissemens de » la bienfaisance, les aziles de la » charité est de l'humanité souffrante.

Il faut convenir que la providence n'a jamais favorisé d'une manière aussi spéciale les grands hommes qu'elle destine quelquefois à la régénération des empires. Souvent ces héros législateurs réparent, comme César et Auguste, les forfaits dont eux-mêmes ont été les complices; ils mettent un terme à des révolutions désastreuses, après avoir, comme Cromwel, long-

tems agité entre leurs mains coupables, les brandons de la sédition et les flambeaux incendiaires de la guerre civile.

Bonaparte est étranger à cette révolution funeste, dont depuis son heureux avénement il ne nous reste plus qu'un faible souvenir; ce héros de trente ans essuie avec les lauriers de la victoire, des pleurs qu'il n'a point fait répandre; il a fermé les cachots dont la France était couverte sans avoir jamais signé un seul mandat d'arrêt. Alors simple officier dans les rangs militaires, il était exposé lui même aux fureurs d'une tyrannie (1)

(1) Après la prise de Toulon, Bonaparte fut arrêté à Nice où il s'était rendu, comme terroriste, par l'ex-conventionel Beffroi, on visita ses papiers avec une attention scrupuleuse; on n'y trouva qu'une correspondance

dont ses mains triomphantes ont fait écrouler l'odieux édifice. La France lui doit le retour de ses proscrits, lorsque particulier, on l'a toujours entendu accuser d'une voix courageuse l'infâme système des proscriptions ; il oppose aujourd'hui sa puissance à toutes réactions vengeresses contre les hommes coupables qui les ont ordonnées, parce qu'il veut éteindre les haines, calmer les ressentimens et confondre toutes les opinions dans un système politique, que ses mains triomphantes ont assises sur les ruines de l'ancienne monarchie, et sur les débris de nos factions revolutionnaires.

Enfin, après de si longues dissen-

---

familière et sur des affaires indifférentes, des plans et des mémoires sur la guerre avec des lettres qui ne respiraient que l'honneur. Il fut mis en liberté.

tions, on voit s'élever par la seule influence de son génie, un gouvernement *vierge* au milieu de tant de souillures, et qui est étranger à toutes les accusations, dont les bouleversemens précédens peuvent devenir l'objet ou le prétexte.

Les anciens royalistes peuvent-ils lui reprocher d'occuper un place qu'il a trouvé vacante, et de substituer les droits que lui donnent les vœux unanimes de ses concitoyens, à ceux d'une dynastie dont la déchéance est solemnellement consacrée par des lois auxquelle il n'a pu prendre part. Pepin, père de Charlemagne, et Hugues Capet, avaient eux-mêmes dépossédé les princes dont ils prirent la place, et jamais l'impartiale postérité ne leur a fait un crime d'une révolution devenue nécessaire au salut des Français.

Lors de la prestation de serment, faite entre les mains de sa majesté par tous les membres de la légion d'honneur, le 14 juillet, aux Invalides, après le discours éloquent du grand chancelier, les grands officiers de la légion, appelés successivement par le grand chancelier, s'approchèrent au trône et prêtèrent individuellement le serment prescrit.

L'appel des grands officiers fini, l'Empereur se couvrit, et s'adressant aux commandants, officiers et légionnaires, prononça d'une voix forte et animée ces mots :

» Commandans, officiers, légion-
» naires, citoyens et soldats, vous
» jurez sur votre honneur de vous
» dévouer au service de l'Empire, et
» à la conservation de son territoire,
» dans son intégrité; à la défense

» de l'Empereur, des lois de la Répu-
» blique, et des propriétés qu'elles
» ont consacrées ; de combattre par
» tous les moyens que la justice, la
» raison et les lois autorisent, toute
» entreprise qui tendrait à rétablir le
» régime féodal ; enfin vous jurez de
» concourir de tout votre pouvoir au
» maintien de la liberté et de l'égalité,
» bases premières de nos constitutions.
» Vous le jurez ».

Tous les membres de la légion, debout, la main élevée, répétèrent à-la-fois : Je le jure. Les cris de *vive l'Empereur !* s'élevèrent de toutes parts.

Ces derniers mots, prononcés avec l'accent d'une énergie profonde, portèrent dans toutes les âmes une vive émotion, dont elles furent long-tems pénétrées.

La messe finie, les décorations de la légion furent déposées au pied du trône dans des bassins d'or.

Monsieur de Ségur, grand-maître des cérémonies, prit les deux décorations de l'ordre et les remit à Monsieur de Talleyrand, grand chancelier. Celui-ci les présenta à son Alteste Impériale Monseigneur le Prince Louis, qui les attacha à l'habit de sa Majesté.

De nouveaux cris de vive l'Empereur se firent entendre à plusieurs reprises.

---

Lorsque le sénat porta à l'Empereur le sénatus-consulte du 15 brumaire an 13, qui, d'après le récensement des votes émis par le peuple français,

déclare que la dignité impériale est héréditaire dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte, et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par l'acte des constitutions de l'empire, en date du 28 floréal en 12, sa Majesté répondit au discours du président :

« Je monte au trône où m'a appelé le vœu unanime du sénat, du » peuple et de l'armée, le cœur plein » du sentiment des grandes destinées » de ce peuple, que, du milieu des » camps, j'ai le premier salué du » nom de *Grand*.

» Depuis mon adolescence, mes » pensées toutes entières lui sont dé- » volues ; et, je dois le dire ici, mes » plaisirs et mes peines ne se com-

» posent plus aujourd'hui que du
» bonheur ou du malheur de mon
» peuple.

» Mes descendans conserveront
» long-tems ce trône.

» Dans les camps, ils seront les
» premiers soldats de l'armée, sacri-
» fiant leur vie pour la défense de
» leur pays.

» Magistrats, ils ne perdront ja-
» mais de vue que le mépris des lois
» et l'ébranlement de l'ordre social,
» ne sont que le résultat de la foi-
» blesse et de l'incertitude des princes.

» Vous, sénateurs, dont les conseils
» et l'appui ne m'ont jamais manqué
» dans les circonstances les plus dif-
» ficiles, votre esprit se transmettra
» à vos successeurs. Soyez toujours
» les soutiens et les premiers conseillers
» de ce trône si nécessaire au bon-
» heur de ce vaste empire ».

L'auguste cérémonie du couronnement de Napoléon dans la cathédrale de Paris, comme empereur des français, a eu lieu le dimanche 11 frimaire ( 2 novembre 1804.) Jamais cérémonie ne fut plus belle, plus pompeuse, plus imposante. Elle s'est passée avec le plus grand ordre, avec la dignité qui convenait aux circonstances. L'Empereur et l'Impératrice avaient été reçus à midi à la porte de la cathédrale, par le clergé en corps, et complimentés par M. le cardinal Cambacérès. Leurs Majestés sont sorties de l'église vers quatre heures, et ont été reconduites comme Elles avaient été reçues. Elles se sont retirées pendant quelques momens dans les appartemens de l'archevêché ; ensuite Elles sont montées en voitures pour

se rendre au palais des Tuileries avec leur cortège. Sa Sainteté est aussi remontée dans les appartemens de l'archevêché; Elle y a reçu les hommages de plusieurs archevêques, évêques et ecclésiastiques, qu'Elle a accueillis avec bonté, et à qui Elle a daigné parler avec beaucoup d'affabilité.

Voici qu'elle était la disposition des places pendant la cérémonie du sacre et du couronnement. A la droite du trône, les ministres; à la gauche, les maréchaux de l'empire, inspecteurs et colonels-généraux. A droite et à gauche, mais plus bas, les membres du conseil d'état.

Le grand maître des cérémonies au pied du trône; derrière les aides, le chef des héraults d'armes et deux héraults.

Les sénateurs en avant du trône, moitié à droite et moitié à gauche;

le président à la première place. Ensuite les membres du corps législatif, puis ceux du tribunat, de la cour de cassation, les grands officiers de la légion d'honneur, les commissaires de la comptabilité, les généraux de division, les présidens et procureurs-généraux des cours d'appel, les présidens des collèges électoraux, préfets maritimes, préfets de départemens, présidens et procureurs-généraux des cours de justice criminelle.

Généraux de brigades, présidens des conseils-généraux des départemens, sous-préfets, maires des trente-six principales villes de France, présidens de cantons, présidens de consistoire, et vice-présidens des chambres de commerce.

Près de l'autel, du côté de l'évangile, le pape, entouré de ses grands officiers, était placé sur un trône;

de l'autre côté de l'autel, les cardinaux; des deux côtés du chœur, les archevêques, les évêques et le clergé de Paris.

Au milieu du chœur étaient deux fauteuils sous un dais pour l'Empereur et l'Impératrice, des prie-dieu et des carreaux de velours devant leurs majestés : les princes, princesses et dignitaires, étaient placés derrière Elles.

A droite du trône, la tribune impériale ; vis-à-vis et à gauche du trône, la tribune des corps diplomatique. Les autres tribunes étaient occupées par les familles des grands dignitaires et les grands officiers de l'état, les députations militaires et civiles, et les administrations générales et particulières de Paris.

La seconde journée des fêtes du couronnement a eu, non pas le caractère grand imposant de la veille,

mais celui d'une réjouissance publique. Le mouvement d'un peuple qui courait de plaisirs en plaisirs, avait succédé à la pompe des solemnités; l'habit de ville à l'éclat des costumes, les jeux populaires aux cérémonies; et, à la place des brillans cortèges de la veille, on avait le spectacle d'une immense population répandues sur les quais, les places publique, les promenades et les boulevards de la ville, où toutes sortes de divertissemens avaient été disposés.

Le troisième jour a été consacré aux armes, à la valeur, à la fidélité. L'Empereur a distribué à l'armée et aux gardes nationales de l'empire, les aigles qu'elles doivent toujours trouver sur le chemin de l'honneur.

Cette cérémonie a eu lieu au champ de Mars : nul autre endroit n'était préférable. Ce vaste champ, couvert

de députations qui représentaient la France et l'armée, offrait le spectacle d'une valeureuse famille réunie sous les yeux de son chef.

L'Empereur a dit :

« Soldats, voilà vos drapeaux ; ces » aigles vous serviront toujours de » point de ralliement, ils seront par- » tout où votre Empereur les jugera » nécessaires pour la défense de son » trône et de son peuple.

» Vous jurez de sacrifier votre vie » pour les défendre, et de les main- » tenir constamment par votre courage » sur le chemin de la victoire : vous » le jurez ».

« Nous le jurons », ont répété avec un cri unanime les présidens des collèges et tous les chefs de l'armée, en élevant dans les airs les aigles qu'ils allaient confier à leur vaillance.

» Nous le jurons », ont répété

l'armée entière, par ses envoyés d'élites, et les départemens par les députés de leurs gardes nationales, en agitant leurs armes, et en confondant leurs acclamations avec le bruit des instrumens et des fanfares militaires.

Après ce mouvement, qui s'était rapidement communiqué aux spectateurs pressés sur les gradins qui forment l'enceinte du champs de Mars, les aigles ont été prendre la place qui leur était assignée; l'armée, formée par divisions, les députations, formées par pelotons, ont défilé devant le trône impérial.

Le cortège est rentré au palais à cinq heures, au milieu des acclamations qui l'ont accompagné dans tous les lieux de son passage.

Lors de la fête donnée à l'Empereur par la ville de Paris, le dimanche 26 frimaire, un grand nombre de pétitions ont été présentées à sa majesté sur son passage en se rendant à l'hôtel-de-ville. Les officiers-généraux et autres, qui entouraient la voiture impériale, se prêtaient avec beaucoup d'empressement à les recueillir et à les remettre à l'Empereur, qui les recevait avec bienveillance.

Après son dîner, l'Empereur s'est rendu dans la salle où les dames étaient rassemblées : on a remarqué qu'il causait plus volontiers avec celles d'entr'elles qui étaient mariées. L'impératrice, les princes et les princesses, n'ont pas moins manifesté de bienveillance à toutes les personnes qui les ont approchées.

Le bal a été ouvert par les princes et les princesses qui se sont divisés en

deux quadrilles; dans l'un, les princes ont donné la main à des dames de la ville; dans l'autre, les princesses ont bien voulu accepter celle des jeunes gens. Trente jeunes gens avaient été nommés pour aider les officiers municipaux à faire les honneurs de la fête; ils se sont fait remarquer par leur empressement à saisir tout ce qui pouvait contribuer à la satisfaction publique.

La superbe toilette de vermeil, offerte à l'Impératrice, était déposée dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville, pour satisfaire la curiosité des personnes qui avaient témoigné l'envie de la voir, et qui ont unanimement admiré son élégance et sa richesse.

---

Le lendemain de son couronnement,

l'empereur a écrit la lettre suivante aux évêques de France :

« Mon cousin, la providence m'a offert de nouvelles forces pour supporter le poids de la couronne qu'elle a placée sur ma tête, dans la satisfaction que mon peuple a témoignée à l'occasion de mon sacre et de mon couronnement, qui se firent hier, avec tout ce que pouvait ajouter de pompe et de solennité la présence de notre très-saint père le Pape, chef visible de l'église universelle. Les acclamations qui m'ont accompagné pendant et après cette auguste cérémonie, ont pénétré mon cœur d'un sentiment profond qui ne s'effacera jamais. C'est pour obtenir de l'être suprême, qui protège si visiblement l'empire, qu'il attache à l'onction sacrée que je viens de recevoir, toutes les grâces que ma confiance en sa bonté divine me fait

espérer ; qu'il m'accorde la prudence, la première vertu des souverains, et qu'il maintienne mon peuple dans la paix et tranquillité, qui feront toujours le plus cher objet de mes soins, et dans lesquelles j'envisagerai toujours la plus solide gloire de mon règne ; que je désire qu'il soit fait des prières publiques dans toutes les églises de l'empire : je vous fais donc cette lettre pour vous dire de faire chanter le *Te Deum* dans celles de votre diocèse, et que vous ayez à convier aux prières qui se feront dans votre église, les autorités qui ont accoutumé d'assister à ces sortes de cérémonies. Sur ce, je prie dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

*Signé*, NAPOLÉON.

*sance aux constitutions de l'empire, et fidélité à l'Empereur.*

Le prince Joseph est resté debout tant qu'à duré la prestation du serment.

Cette formalité terminée, l'Empereur s'est levé, et, adressant la parole au corps législatif, a prononcé un discours, dont voici la substance :

« Messieurs les députés au corps législatif, messieurs du tribunat et de mon conseil d'état, je viens présider à l'ouverture de votre nouvelle session; c'est un caractère, plus imposant et plus auguste, que j'ai voulu imprimer à votre réunion, ainsi qu'à vos travaux. Princes, magistrats, soldats, citoyens, nous n'avons tous qu'un seul but, le triomphe et l'intérêt de la patrie. Si le trône est cher à mes yeux, c'est parce qu'il peut seul conserver l'existence et la gloire de l'état. Sans un

gouvernement fort et paternel, il n'y a point de stabilité ni de bonheur à espérer pour une nation ; la foiblesse dans ceux qui exercent le pouvoir suprême est la pire de toutes les calamités. Consul ou Empereur, je n'ai jamais eu qu'une pensée et qu'un vœu, la félicité du peuple français. J'ai eu à cœur la confection des lois, la renaissance des mœurs et le rétablissement de la religion ; si la mort ne me surprend pas au milieu de mes travaux, j'espère laisser à la postérité un souvenir qui servira à mes successeurs d'exemple ou de reproche. J'ai ordonné à mes ministres de me rendre un compte fidèle de la situation des diverses branches de l'administration publique ; je suis satisfait de l'état prospère des finances. Les dépenses extraordinaires qu'ont nécessitées les circonstances, seront facilement cou-

vertes par les recettes ; et quels que soient les besoins que pourront entraîner les frais de la guerre, dans laquelle nous sommes engagés, je ne demanderai à mon peuple aucun nouveau sacrifice.

» J'aurais voulu voir la paix régner sur le monde ; mais les principes de nos ennemis, et leur conduite récente envers l'Espagne, ne démontrent que trop les difficultés des négociations pacifiques. Je ne veux pas accroître le territoire de la France, mais en maintenir l'intégrité. Je n'ai pas l'ambition d'exercer une plus grande influence sur les états de l'Europe ; mais je ne veux pas déchoir de celle que j'ai : elle doit son appui aux royaumes qu'elle a créés, aux peuples qui ont réclamé sa protection et sa bienveillance. En me décernant la couronne, mon peuple a pris avec moi l'engagement de m'ai-

der de tous ses efforts pour soutenir dignement sa gloire et la mienne. Plein de confiance dans l'énergie de la nation et dans ses sentimens pour moi, je ne cesserai de veiller à ses intérêts.

» Messieurs les députés au corps législatif, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'état, votre conduite pendant les sessions précédentes, le zèle qui vous anime pour la patrie et pour ma personne, me sont garans de l'assistance que je vous demande, et que je trouverai en vous pendant le cours de cette session »

Ce discours, écouté dans le plus grand silence, a été suivi des plus vifs applaudissemens, et des cris de *vive l'Empereur!* longtems répétés par l'assemblée et toutes les tribunes. Les mêmes cris se sont renouvellés au départ de sa majesté, jusqu'à sa sortie de la salle.

Le président, après avoir accompagné, avec une députation de vingt membres, le cortège jusqu'aux portes du palais du corps législatif, est rentré dans l'assemblée, qu'il a convoquée pour le lendemain à midi, à l'effet de délibérer une adresse en réponse au discours de sa majesté.

---

Une autre séance du corps législatif, également solennelle, a été consacrée le 24 nivose à l'inauguration de la statue votée à Napoléon Bonaparte, alors premier consul, après la confection du code civil.

A sept heures, le corps législatif était réuni en grand costume. La salle, magnifiquement éclairée, était occupée dans les gradins supérieurs par un très-grand nombre de dames, mises avec autant de richesse que de goût.

Une galerie supérieure régnait au-dessus des gradins ; elle était destinée au corps diplomatique, aux étrangers de distinction. En face du président une tribune était destinée à sa majesté l'Impératrice, aux princes et princesses, à l'archi-chancelier, à l'archi-trésorier, aux dames et officiers du palais de sa majesté impériale.

Dans la partie demi-circulaire qui avoisine le bureau, s'élevait une statue voilée ; autour d'elle étaient placées les personnes invitées, qui occupent dans le gouvernement et dans l'armée les premiers emplois.

L'Impératrice, en entrant, a été saluée par les acclamations de l'assemblée, pendant qu'un corps de musique, placé dans une salle voisine, exécutait le chœur d'Iphigénie en Aulide : *Que de grâces, que de majesté !*

L'assemblée s'étant rassise, un se-

thie sur les côtes de l'océan, et bientôt sur les bords du Nil, d'où il devait revenir le front couronné de palmes nouvelles, pour arracher la France aux sanglans déchirémens auxquels elle allait être livrée, et à la fureur d'un ennemi qui l'avait surprise veuve de son premier capitaine.

La révolution du 18 brumaire, l'établissement du gouvernement consulaire, les grands travaux politiques et administratifs qui ont signalé cette époque, l'immortelle campagne de Marengo, la paix d'Amiens, et bientôt la trahison de l'Angleterre nous forçant à reprendre les armes; sont autant d'événemens retracés rapidement, et dans chacun desquels l'orateur trouve un sujet d'éloge et le motif d'un tribut d'hommages à l'Empereur, qui a si bien mérité un titre plus illustre parmi les institutions humaines.

C'est en s'adressant à l'épouse auguste de l'Empereur, et par un mouvement très-oratoire, que M. de Vaublanc a fini sa harangue. Après avoir exalté les prodiges du génie, il a parlé de la puissance irrésistible des bienfaits ; et à ce mot, rentrant dans son sujet, il s'est adressé à l'assemblée, et a demandé avec chaleur quel était celui qui, dans sa propriété, dans sa fortune, dans son existence sociale, dans sa vie même, n'eût un bienfait de l'Empereur à reconnaître. « Vous, dit-il, à qui il a rendu une patrie, des parens, des amis ; vous qu'il a arrachés à l'exil ; vous qu'il a placés dans vos foyers paternels ; vous dont il a rouvert les temples et rétabli le culte ; vous dont il éveille le génie, excite l'émulation et encourage les travaux, voilà votre bienfaiteur ! Saluons son image ». Les acclamations les plus

vives se sont élevées de nouveau, et un chant guerrier s'est fait entendre.

M. Fontanes s'est alors levé de son fauteuil, et a pris la parole. Ce n'est point de Bonaparte militaire, conquérant, pacificateur, qu'il a voulu entretenir l'assemblée, c'est de Bonaparte législateur; c'est de celui qui, réalisant la grande pensée de Charlemagne, a donné un code civil à la France, et l'a accompagné des plus nobles, des plus belles, des plus utiles institutions. Ce n'est pas que l'orateur déprécie le mérite militaire; et pourrait-il ne pas en sentir tout l'éclat, toute la dignité, en parlant du plus illustre des capitaines, et devant ses plus illustres lieutenans? Mais lorsque toutes les trompettes de la renommée sont pleines de son nom et du bruit de ses exploits, lorsque le nombre de ses trophées ne peuvent trouver une place qui les

réunisse, ce n'est pas au guerrier que le corps législatif a dû rendre un hommage solennel, c'est au génie qui a fondé sa puissance sur d'immuables et sages lois. Son image ne paraît point ici décorée des attributs militaires; sa tête médite, et dans sa main est le livre de cette loi qui doit commander même à la force, même à la valeur. Quel est en effet son plus beau triomphe ? C'est d'avoir vaincu les factions rivales, d'avoir enchaîné les partis furieux, d'avoir écarté les fausses doctrines qui nous tourmentaient et nous menaient à une perte certaine. La première place de l'état était le prix légitime de tant de services. Cette place était vacante : Napoléon n'a déplacé personne; il n'a détrôné que l'anarchie.....

Voici la lettre que l'Empereur a écrite, le 12 nivose an 13, au roi d'Angleterre, pour l'engager à la paix.

Monsieur mon frère,

Appelé au trône de France par la providence et par les suffrages du sénat, du peuple et de l'armée, mon premier sentiment est un vœu de paix. La France et l'Angleterre usent leur prospérité; elles peuvent lutter des siècles. Mais leurs gouvernemens remplissent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs? Et tant de sang versé inutilement et sans perspective d'aucun but, ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience? Je n'attache point de déshonneur à faire le premier pas: j'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne redoute aucune des chances de la guerre; elle ne m'offre d'ailleurs rien que je doive redouter. La paix est

le vœu de mon cœur. Je conjure votre majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-même la paix au monde; qu'elle ne laisse pas cette douce satisfaction à ses enfans; car enfin, il n'y eut jamais de plus belle circonstance ni de moment plus favorable pour faire taire toutes les passions, et écouter uniquement le sentiment de l'humanité et de la raison. Ce moment une fois perdu, quel terme assigner à une guerre que tous mes efforts n'auraient pu terminer? Votre majesté a plus gagné depuis dix ans en territoire et en richesse que l'Europe n'a d'étendue; sa nation est au plus haut point de prospérité. Que veut-elle espérer de la guerre? Coaliser quelques puissances du continent? Le continent restera tranquille; une coalition ne ferait qu'accroître la prépondérance et la grandeur continentale de la France.

Renouveller des troubles intérieurs ? Les tems ne sont plus les mêmes. Détruire nos finances ? Des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais. Enlever à la France ses colonies ? Les colonies sont pour la France un objet secondaire. Et votre majesté n'en possède-t-elle déjà pas plus qu'elle n'en peut garder ? Si votre majesté veut elle-même y songer, elle verra que la guerre est sans but, sans aucun résultat présumable pour elle. Eh ! quelle triste perspective de faire battre les peuples, pour qu'ils se battent ! Le monde est assez grand pour que nos deux nations puissent y vivre ; et la raison a assez de puissance pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre on en a la volonté. J'ai toutefois rempli un devoir saint et précieux à mon cœur. Que votre majesté croie à la

sincérité des sentimens que je viens de lui exprimer, et à mon désir de lui en donner des preuves. Sur ce, etc. ».

---

Lorsque l'Empereur a distribué, le 21 pluviose, le grand cordon de la légion d'honneur, il a dit aux grands officiers qui le recevaient :

» Messieurs, la grande décoration » vous rapproche de ce trône, sans » exiger de vous des sermens nou- » veaux ; elle ne vous impose point de » nouvelles obligations, c'est un com- » plément aux institutions de la légion » d'honneur. Cette grande décoration » a aussi un but particulier, celui » de lier à nos institutions les insti- » tutions des différens états de l'Eu- » rope, et de montrer le cas et » l'estime que je fais, que nous faisons

» de ce qui existe chez les peuples
» nos voisins et nos amis ».

Le même jour, une députation du corps législatif et une du tribunat sont venues pour féciliter l'Empereur sur le vœu de paix qu'il avait adressé au roi d'Angleterre.

Sa majesté a répondu à la députation du corps législatif :

Messieurs les députés des départemens au corps législatif,

« Lorsque j'ai résolu d'écrire au roi
» d'Angleterre, j'ai fait le sacrifice
» du ressentiment le plus légitime et
» des passions les plus honorables. Le
» désir d'épargner le sang de mon
» peuple, m'a élevé au-dessus des con-
» sidérations qui déterminent ordinai-

» rement les hommes. Je serai toujours
» prêt à faire les mêmes sacrifices.
» Ma gloire, mon bonheur, je les ai
» placés dans le bonheur de la géné-
» ration actuelle. Je veux, autant que
» je pourrai, y influer; que le règne
» des idées philantropiques et géné-
» reuses soit le caractère du siècle.
» C'est à moi, à qui de tels sentimens
» ne peuvent être imputés à faiblesse;
» c'est à nous, c'est au peuple le plus
» doux, le plus éclairé, le plus hu-
» main, de rappeler aux nations civi-
» lisées de l'Europe qu'elle ne forment
» qu'une même famille, et que les
» efforts qu'elles emploient dans leurs
» dissentions civiles, sont des atteintes
» à la prospérité commune. Messieurs
» les députés des départemens au
» corps législatif, je compte sur votre
» assistance comme sur la bravoure
» de mon armée ».

A la députation du tribunat :

Messieurs les membres du tribunat,

« La génération actuelle a besoin » de bonheur et de repos ; et la vic- » toire ne s'obtient qu'avec le sang » des peuples. Le bonheur du mien » est mon premier devoir comme mon » premier sentiment.

» Je sens vivement tout ce que vous » me dites. La plus douce récompense » de tout ce que je puis avoir fait de » bien, sera toujours pour moi l'union » et l'amour de ce grand peuple ».

---

Le 26 ventose, M. Melzi, vice-président de la république italienne, à la tête d'une députation des principaux corps de cette nation, offrit à l'Empereur la couronne d'Italie. Après la

lecture du décret de la consulte d'état; sa majesté répondit :

« Depuis le moment où nous parûmes pour la première fois dans » vos contrées, nous avons toujours » eu la pensée de créer indépendante » et libre la nation italienne : nous » avons poursuivi ce grand objet au » milieu des incertitudes des événe- » mens.

» Nous formâmes d'abord les » peuples de la rive droite du Pô » en république Cispadane, et ceux » de la rive gauche en république » Transpadane.

» Depuis, de plus heureuses cir- » constances nous permirent de réunir » ces états, et d'en former la répu- » blique Cisalpine.

» Au milieu des soins de toute es- » pèce qui nous occupaient alors, nos » peuples d'Italie furent touchés de

» l'intérêt que nous portions à tout
» ce qui pouvait assurer leur pros-
» périté et leur bonheur; et lorsque,
» quelques années après, nous ap-
» prîmes au bord du Nil que notre
» ouvrage était renversé, nous fûmes
» sensibles aux malheurs auxquels vous
» étiez en proie. Grâces à l'invincible
» courage de nos armées, nous pa-
» rûmes dans Milan, lorsque nos
» peuples d'Italie nous croyaient en-
» core sur les bords de la mer Rouge.

» Notre première volonté, encore
» tout couvert du sang et de la pous-
» sière de nos batailles, fut la réor-
» ganisation de la patrie italienne.

» Les statuts de Lyon réunirent la
» souveraineté entre les mains de la
» consulte et des collèges, où nous
» avions réuni les différens élémens
» qui constituent les nations.

» Vous crûtes alors nécessaire à vos
» intérêts que nous fussions le chef
» de votre gouvernement ; et aujour-
» d'hui, persistant dans la même
» pensée, vous voulez que nous soyons
» le premier de vos rois. La séparation
» des couronnes de France et d'Italie,
» qui peut être utile pour assurer l'in-
» dépendance de vos descendans, se-
» rait, dans ce moment, funeste à
» votre existence et à votre tran-
» quillité. Je la garderai cette cou-
» ronne, mais seulement tout le tems
» que vos intérêts l'exigeront ; et je
» verrai avec plaisir arriver le moment
» où je pourrai la placer sur une plus
» jeune tête, qui, animée de mon es-
» prit, continue mon ouvrage, et soit
» toujours prête à sacrifier sa personne
» et ses intérêts à la sureté et au bon-
» heur du peuple, sur lequel la pro-
» vidence les constitutions du royaume

» et ma volonté l'auront appelée à » régner ».

L'Empereur a accordé le grand cordon de la légion d'honneur au roi de Prusse, au prince Ferdinand de Prusse, au duc de Brunswick, au maréchal de Mollendorf, au baron de Hardemberg, ministre des affaires étrangères, au comte de Schulembourg et au comte de d'Haugwitz.

Le roi de Prusse a accordé l'ordre de l'aigle noire à l'Empereur, au prince Murat, grand amiral, au prince Cambacérès, archi-chancellier de l'empire, au maréchal Berthier, au ministre des relations extérieures, au maréchal Bernadotte, et au général Duroc, grand maréchal du palais.

L'Empereur a envoyé la grande décoration de la légion d'honneur à l'électeur de Bavière, à M. le baron de Montgelas, ministre des affaires étrangères, à M. le comte de Morawitsky, second ministre d'état, au général Deroy, inspecteur militaire et commandant en chef dans la basse Bavière et le haut Palatinat, à M. le comte Pressing, chambellan et conseiller intime, et à M. le comte Toerring, chambellan et conseiller d'état.

S. A. S. l'électeur de Bavière a envoyé l'ordre de Saint-Hubert à sa majesté l'Empereur, à son altesse le prince Eugène, à M. Barbé-Marbois, ministre du trésor public, à MM. les maréchaux Massena, Jourdan et Soult, et à M. de Caulaincourt, grand écuyer.

L'Empereur a envoyé le grand cordon de la légion d'honneur au prince régent de Portugal, et à MM. le duc

d'Alafoens, maréchal-général des armées, du conseil de S. A. R., conseiller d'état, grand-croix de l'ordre du Christ, grand maître de la maison du roi etc. etc., le duc Cadaval, lieutenant-général du conseil de S. A. R., et grand-croix de l'ordre du Christ, etc. etc., le comte de Villaverde, premier ministre, etc. etc., le marquis de Bellas, grand chancelier, capitaine des gardes et grand-croix de l'ordre de Saint-Jacques, etc. etc., d'Aranjo, du conseil de S. A. R. et son ministre et secrétaire d'état pour les affaires étrangères, etc. etc., de Lima, ambassadeur extraordinaire pour féliciter sa majesté à l'occasion de son couronnement, etc. etc.

S. A. R. le prince régent de Portugal a envoyé les décorations de l'ordre du Christ à sa majesté l'Empereur, à M. Gaudin, ministre de finances, à

MM. les maréchaux Bessières, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, et à M. de Ségur, grand maître des cérémonies.

---

Le couronnement de l'Empereur, comme roi d'Italie, a eu lieu à Milan le 26 mai 1805 ( 6 prairial an 13. ) Sa majesté a été sacrée par le cardinal archevêque de cette ville. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas de rapporter ici le cérémonial de ce couronnement, nous serons obligés de ne présenter à nos lecteurs que le sommaire qui en a été rendu par le journal italien.

« Le plus beau jour vient d'éclairer Milan; il n'a point d'égal dans le passé, et il offre le plus heureux augure pour l'avenir. Napoléon, empereur des français, choisi et proclamé roi d'Italie, a ceint en ce jour son

front glorieux de la couronne de fer des rois Lombards ; il s'est assis sur l'antique trône rétabli ; il a juré devant Dieu, et devant ses nouveaux sujets, d'être, pour ceux-ci, un souverain juste et plein de sollicitude ; d'avoir, pour ses nouveaux enfans, les entrailles d'un père tendre et bienfaisant. Ses sentimens se sont jusqu'ici accordés avec ses actions, et jamais il n'a cessé et il ne cessera jamais d'accorder son devoir avec ses droits.

Un simple récit ne permet pas d'exprimer combien a été brillante cette heureuse journée. Depuis huit heures du matin jusque bien avant dans la nuit, une suite de cérémonies publiques, toutes d'une magnificence extraordinaire, ou, pour mieux dire, qui ne s'est jamais vue, a occupé tous les instans, en commençant par le

sacre et l'auguste couronnement qui se sont faits dans la cathédrale.

L'Empereur, sacré roi d'Italie, renouvelant la pieuse coutume des anciens souverains de ces contrées, s'est rendu avec un superbe cortège à l'église de Saint-Ambroise : la marche et le retour ont présenté à la foule immense et joyeuse des spectateurs une réunion si belle et si variée, de tels sujets de divertissement, d'admiration et d'intérêt, que les vieillards même, accoutumés à louer de préférence les événemens passés, ont fait éclater le plus vif enthousiasme. La nuit s'est efforcée en vain d'étendre ses ombres sur notre cité ; elle a cédé à la clarté d'une illumination générale et magnifique, qui dessinait en traits de feu les contours et la forme admirable du dôme ; la plupart des palais et maisons offraient, joints à l'éclat

des illuminations, des devises et des inscriptions. Le premier des jours consacrés à la plus vive allégresse nationale, a été terminé par un immense et brillant feu d'artifice en signe d'allégresse, sur le lieu même où, tant de fois, fut allumé un bûcher horrible et homicide.

---

Le 4 juin, le doge et la députation du sénat et du peuple de Gênes ont présenté à l'empereur et roi, à Milan, le vœu du sénat et du peuple pour la réunion à la France de la ville de Gênes et du territoire ligurien. Sa majesté a répondu au discours du doge :

« M. le doge et MM. les députés du sénat et du peuple de Gênes,

» Les circonstances et votre vœu m'ont plusieurs fois appelé depuis dix ans à intervenir dans vos affaires inté-

rieures. J'y ai constamment porté la paix et cherché à faire prospérer les idées libérales qui seules auraient pu donner à votre gouvernement cette splendeur qu'il avait il y a plusieurs siècles. Mais je n'ai pas tardé moi-même à me convaincre de l'impossibilité où vous étiez, seuls, de rien faire qui fût digne de vos pères. Tout a changé : les nouveaux principes de la législation des mers, que les anglais ont adoptés et obligé la plus grande partie de l'Europe à reconnaître ; le droit de blocus qu'ils peuvent étendre aux places non-bloquées, et même à des côtes entières et à des rivières, qui n'est autre chose que le droit d'anéantir à leur volonté le commerce des peuples ; les ravages toujours croissans des barbaresques ; toutes ces circonstances ne vous offraient qu'un isolement dans votre indépendance;

La postérité me saura gré de ce que j'ai voulu rendre libres les mers, et obliger les barbaresques à ne point faire la guerre aux pavillons faibles, mais à vivre chez eux en agriculteurs et en honnêtes gens. Je n'étais animé que par l'intérêt et la dignité de l'homme. Au traité d'Amiens, l'Angleterre s'est refusée à coopérer à ces idées libérales. Depuis, une grande puissance du continent y a montré tout autant d'éloignement. Seul, pour soutenir ces légitimes principes, il eût fallu avoir recours aux armes ; mais je n'ai le droit de verser le sang de mes peuples que pour des intérêts qui leur sont propres.

» Dès le moment où l'europe ne put obtenir de l'Angleterre que le droit de blocus fût restreint aux places vraiment bloquées ; dès le moment que le pavillon des faibles fut sans

défense et livré à la piraterie des barbaresques, il n'y eut plus d'indépendance maritime : et dès lors les gens sages prévirent ce qui arrive aujourd'hui : où il n'existe pas d'indépendance maritime pour un peuple commerçant, naît le besoin de se réunir sous un plus puissant pavillon; je réaliserai votre vœu. Je vous réunirai à mon grand peuple. Ce sera pour moi un nouveau moyen de rendre plus efficace la protection que j'ai toujours aimé à vous accorder. Mon peuple vous accueillera avec plaisir ; il sait que dans toutes les circonstances, vous avez assisté ses armées avec amitié, et les avez soutenues de tous vos moyens et de toutes vos forces ; il trouva d'ailleurs chez vous des ports et un accroissement de puissance maritime qui lui est nécessaire pour soutenir ses légitimes droits contre l'op-

presseur des mers. Vous trouverez dans votre union avec mon peuple un continent, vous qui n'avez qu'une marine et des ports ; vous y trouverez un pavillon, que, quelles que soient les prétentions de mes ennemis, je maintiendrai sur toutes les mers de l'univers, constamment libre d'insulte et de visites, et affranchi du droit de blocus, que je ne reconnaîtrai jamais que pour les places véritablement bloquées par terre comme par mer : vous vous y trouverez enfin absolument à l'abri de ce honteux esclavage, dont je souffre malgré moi l'existence envers les puissances plus faibles, mais dont je saurai toujours garantir mes sujets. Votre peuple trouvera dans l'estime que j'ai toujours eue pour lui, et dans ces sentimens de père que je lui porterai désormais, la garantie que tout ce qui peut contribuer à son bonheur sera fait.

» M. le doge et MM. les députés du sénat et du peuple de Gênes, retournez dans votre patrie : sous peu de tems je m'y rendrai ; et là je scellerai l'union que mon peuple et vous contracterez. Ces barrières qui vous séparent du continent seront levées pour l'intérêt commun, et les choses se trouveront placées dans leur état naturel. Les signatures de tous vos citoyens apposées au bas du vœu que vous me présentez, répondent à toutes les objections que je pourrais me faire : elles constituent le seul droit que je reconnaisse comme légitime. En le faisant respecter, je ne ferai qu'exécuter la garantie de votre indépendance que je vous ai promise ».

FIN.

1919

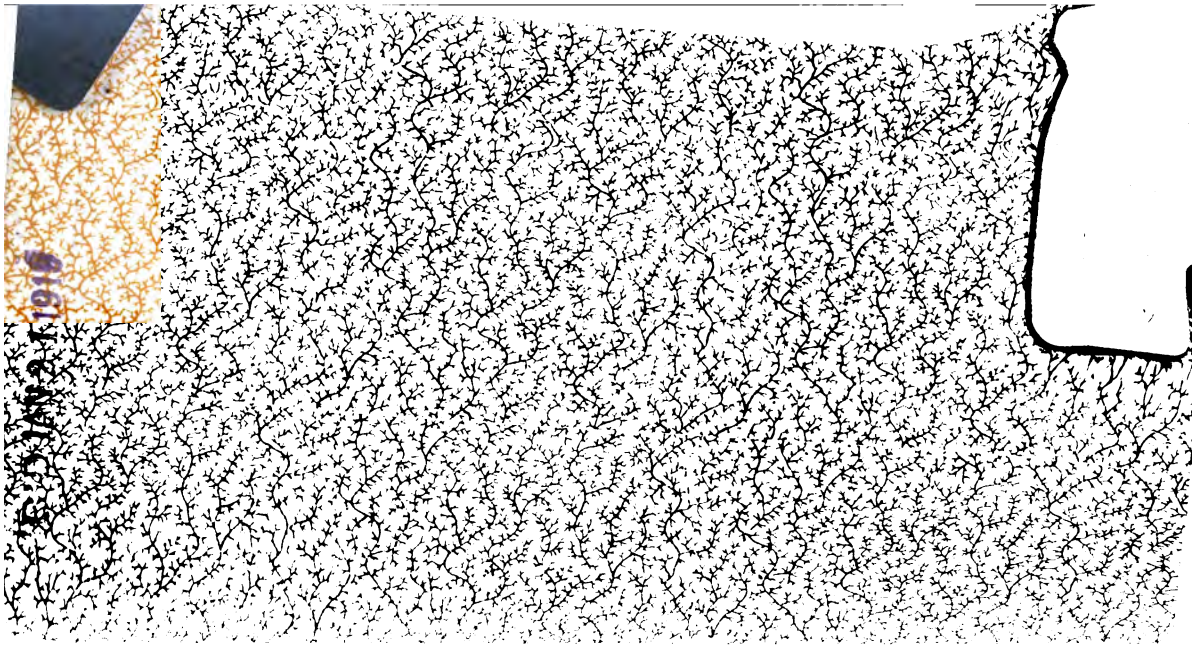
JAN 21 1916